

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université de Mostaganem
Ecole doctorale algérienne de français
Département de Français

Mémoire de magistère
Option : Sciences du langage

La toponymie urbaine de la wilaya de Mostaganem
Les lieux officiels et officieux

Présenté par

EL-MERIAH Amel

Les membres de jurys

Mr AMARA Abderrezak.... Université de Mostaganem

Mr MAHMOUDI..... université de Tiaret

Mr SAYED université de Mostaganem

Sous la direction de

M BENRAMDANE Farid

Année Universitaire

2015/2016

SOMMAIRE

I- INTRODUCTION

Introduction

Problématique

Hypothèses

Objectifs

Partie théorique

CHAPITRE 1 :

2.1 Définition des concepts opératoires

A/ Onomastique

1/ Adjectif

2/ Substantif

B/ La toponymie : définition et catégorisation

1/ Toponymique

2 / Le toponyme

3/ La choronymie

- CHAPITRE 2 : Partie pratique

3.1 Les noms de rues de souche française

3.1.1 Catégorisation des noms de rues français.

3.1.2 Répartition thématique

3.1.3 L'usage : ancien et actuel

3.1.4 La réalisation graphique et phonétique

3.2 Les noms de rues de souche arabe

3.2.1 Catégorisation des noms de rues arabes.

3.2.2 Répartition thématique

3.2.3 L'usage

3.2.4 La réalisation phonétique et graphique

4- CONCLUSION

5- BIBLIOGRAPHIE

Introduction

Nombreuses sont les difficultés rencontrées par les toponymiques contemporains lorsque, mettant un instant leur pratique en suspens, ils tentent de définir l'objet et les paramètres de leur disciplines.

Mise à part une timide tentative en 1981 (1), en la matière, l'Algérie n'a pas mis au point une structure officielle pour gérer son patrimoine toponymique, la seule action concertée fut, au lendemain de l'indépendance de remplacer tous les noms des villages, rues et villes ayant un nom colonial, par des noms locaux.

Les rues et les places ont toutes été débaptisées et remplacées soit par des noms de martyrs ou par un événement en relation avec la guerre de libération.

A travers cette étude, nous ne visons aucunement à tracer un panorama complet des recherches que le trésor toponymique Mostaganémois est susceptible d'inspirer.

La variété et la richesse du patrimoine toponymique Mostaganémois, induit inexorablement à un nombre infini d'approche, d'hypothèses, de corrélation avec d'autres disciplines, d'interrogations, susceptibles d'inspirer des recherches toponymiques, fondamentales ou appliquées.

Travailler dans le cadre des sciences du langage et trouver des thèmes originaux est une question fondamentale pour la réussite d'un chercheur débutant.

Cependant notre choix s'est focalisé sur un sujet qui suscitait en nous beaucoup de questionnement et qui serait la toponymie urbaine de Mostaganem.

Ce choix s'est fait à travers un constat qui serait l'existence de deux types de toponymie ou de dénomination des rues de la ville de Mostaganem, la première serait nouvelle tandis que la deuxième est dite ancienne.

Notre constat ne s'est pas arrêté sur cette question car nous avons remarqué que la plus grande majorité des interlocuteurs pour ne pas dire tous utilisent dans leur discours quotidien les dénominations anciennes comme si les nouvelles n'avaient jamais existé.

Pour avancer facilement dans notre travail, nous avons choisi un plan très simple et clair.

Notre travail sera réparti en deux grandes parties, la première partie

S'intitulera la partie théorique et sera consacrée au traitement et la définition des concepts opératoires qui s'imposent dans notre travail en se référant sur quelques théories linguistiques qui s'adaptent à notre thème.

Les concepts qui seront définis dans cette partie sont : la toponymie, de différents types, des catégories, des variations langagières et cela, en se basant sur les travaux de quelques spécialistes en la matière : Cheriguen, Atoui, Benramdane, Dauzat, etc.

La deuxième partie s'intitulera la partie pratique, c'est la partie la plus importante dans laquelle va commencer le travail de recherche, la résolution de la problématique et la validation d'une des hypothèses posées au départ.

Dans cette partie nous allons :

A/ Dans un premier temps recenser un corpus écrit qui comportera l'ensemble des toponymes urbains de la ville de Mostaganem répartis en deux types (nouvelles dénominations et anciennes dénominations).

B/ Nous procéderons à une étude comparative entre les noms de rues français et arabes en faisant la catégorisation des noms, la répartition thématique, l'usage ancien et actuel, la réalisation graphique et phonétique

Problématique

Issue de la linguistique, de la dialectologie et avant tout l'étymologie la toponymie a d'abord et longtemps, servi de témoin à l'évolution du langage.

Le contact de langues engendre des processus linguistiques particuliers à la toponymie.

Il existe en Algérie un grand nombre de corpus onomastique, suite aux divers apports linguistiques : un des phénomènes engendrés par les multiples occupations et successions coloniales. L'apport arabe dans la toponymie algérienne fut de taille.

Comme nous l'avons déjà signalé au début de notre travail les interlocuteurs de la ville de Mostaganem usent dans leur discours quotidien des vocables français, ces derniers nous les avons appelés « toponyme » ou encore « dénominations des rues », les spécialistes en toponymie parlent d'odonymes, de « odos » dans le livre du Lexique de Dorions.

Nous avons remarqué aussi que l'articulation de ces dénominations diffère d'une personne à une autre.

A travers ce constat quelques questions fondamentales nous interpellent :

1/ Pourquoi et comment les interlocuteurs de cette ville (Mostaganem) usent-ils dans leur discours quotidien de dénominations anciennes (toponymes français) sachant que ces dernières ont été remplacées par des toponymes algériens ? Ou encore quels sont les facteurs qui interviennent dans ce choix ?

2/ Quelle est l'origine de ces différentes variations marquées chez les interlocuteurs ?

3/ Quelles sont ces deux formations toponymiques, odonymiques, sur un plan quantitatif et qualitatif ?

4/ Y a-t-il un usage exclusif dans un cas et simultané dans l'autre ?

Hypothèses

Nous avons posé trois hypothèses que nous allons essayer au fur et à mesure que nous avancerons dans notre enquête de valider ou d'éliminer une ou plusieurs d'entre elles sachant que rien n'est confirmé d'avance et que le résultat peut nous mener à d'autres réponses

A/ L'utilisation des toponymes d'usage ancien (français) peut être due à un fait diachronique ou bien historique, c'est-à-dire que c'est devenu un automatisme, utiliser des termes anciens à travers la productivité vue que cela remonte à la colonisation française.

B/ L'utilisation des toponymes peut être due à des raisons sociales, c'est-à-dire que les interlocuteurs ont trouvé à travers l'utilisation des toponymes français un même code qui leur permettrait d'éviter un échec de communication entre eux.

C/ L'utilisation des toponymes français dans la ville de Mostaganem peut être due au fait que le parler de cette dernière est un mélange d'arabe et de français adapté et intégré au système d'énonciation, c'est ce qu'on pourrait peut être appelé « une dénomination »

Objectifs

Nous nous traçons comme objectif de trouver des réponses convaincantes à notre questionnement et d'arriver à un résultat crédible à la fin de l'enquête pour tirer de bonnes conséquences de notre constat de départ.

Quant à nos motivations, elles sont d'ordre personnel et institutionnel.

Les motivations personnelles

Le choix de notre thème intitulé ci-dessus, nous a beaucoup inspirées au début d'une part, judicieux et passionnant d'autre part.

Nous avons restreint notre territoire de recherche à la ville de Mostaganem renommée par sa richesse toponymique.

Notre objectif n'est rien de moins que dresser un panorama général de la toponymie arabe dans cette ville fascinante, qui nous a incitées à découvrir et à explorer ses lieux antiques et contemporains, et qui nous a recueillies dans le cadre de nos études supérieures.

Espérons que ce modeste projet incitera pour plus de recherches ceux qui veulent découvrir l'origine et la base de toute désignation pour les noms de rues d'origine arabe à Mostaganem.

Ce travail nous permettra d'aller au-delà de nos questionnements et d'apprendre de suivre une bonne démarche de recherche et de mener à bien les enquêtes scientifiquement tracées.

Espérons que ce modeste projet incitera pour plus de recherche ceux qui veulent découvrir l'origine et la base de toute désignation pour les noms de rues d'origine arabe à Mostaganem.

Les motivations institutionnelles

Le type de travail peut devenir le début et en même temps la continuité d'une carrière de recherche qui donnera peut être naissance à d'autres travaux de recherche dans le cadre des sciences du langage.

Autre : en tant que mostaganémoise, je veux réaliser une recherche qui a un rapport avec ma ville natale et son système de dénomination.

Contribuer

1/ à la connaissance d'un patrimoine national et des stratégies d'usage des noms propres à travers de la dichotomie formel / informel.

2/ à l'enrichissement à la nomenclature des noms des lieux urbains tels qu'ils sont usités.

Partie théorique

Chapitre 1

Définition des concepts

1. Onomastique

« Si la population s'efforce d'identifier les personnages et de définir les acteurs de la vie politique, sociale et culturelle, du mode antique, l'onomastique vise à tirer les renseignements possibles des noms propres de lieux (toponymes) ou de personnes (anthroponymes).

L'onomastique, selon Peremans étudié l'expansion des noms de personnes et de lieux dans le temps et l'espace.¹

Pour Jaques Philippes Saint-Gerand, « la littérature spécialisée fait remonter l'emploi du terme onomastique à des périodes lointaines, mais imprécis. Il est vrai que ce terme, simultanément, objectifs et substantifs renvoie à une notion dont il est difficile de cerner immédiatement le champ d'application, la racine donne à entendre rapidement qu'il s'agit de traiter du mécanisme balance dans sa représentation en langages entre deux natures.²

1.1. Adjectif : « Onomastique » renvoie à tout ce qui peut servir à caractériser un nom propre, on parle ainsi d'index onomastique, dès le premier quart de XIX siècle si l'on croit la chronologie donnée dans TLF (trésor de la langue française.)

1.2. Substantif : Le terme connaît un parcours analogique : Repéré dès la fin du XIX siècle chez Agrippa d'Aubigne, au sens d'explication du sens des mots, il connaît ensuite une existence relativement souterraine, puisqu'il faut attendre la seconde moitié du XVIII siècle, et le terme 8 de l'encyclopédie, pour réapparaître au détour d'une mention d'ouvrages sous l'entrée.

« On voit par là que cet exercice tenait en quelque manière de la course, du saut, de la lutte, et du pancrace. C'est à pol. Lux, dans onomastique.

L'onomastique est aussi la science des noms propres, elle se décompose en deux branches :

- L'anthroponymie, qui est l'étude de noms de personnes.
- La toponymie, qui est l'étude de noms de lieux.

Les deux branches sont intimement liées.³

¹ A/ Onomastique.htm consulté le 09/ 01/ 2010

² <http://www.Chars.Utoronto.ca/epc/Langue,XIX/onomastique>, Idem.

³ File : A/ Onomastique2.htm, Idem.

2. La toponymie : définition et catégorisation

Les différentes définitions sont extraites du livre de Dorions et Poirier « Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux ».

Utilisé dès 1862 par Jean-François Bladé (Moulon, 1972), Luchaine en 1872 et Godefroid Kurth contribuèrent à lancer le terme « toponyme ».

Dans un sens large, la toponymie est la science des noms propres de lieux longtemps considérée surtout comme une méthode pour analyser l'évolution des langues. La toponymie a récemment élargi ses préoccupations en utilisant le terme « choronymie » pour traduire cette conception plus large (Dorions et Hamelin 1966 a, b) ont signalé quelques unes des préoccupations de choronymie (voir choronymie) Pospelov (1971 p3)¹ de son côté définit la toponymie dans ces termes : « la toponymie est la science qui étudie les noms, leur constitution lexical et phonétique, leur formation grammaticale de même que leur mode d'écriture, leur prononciation et leur traduction d'une langue à une autre. Ainsi, entrent dans le champ de la toponymie les questions liées à la cueillette des noms, à leur normalisation et à leur utilisation, à la désignation originelle des accidents géographiques et aux changements qui ont affecté cette désignations » et l'auteur note que la toponymie se situe à la convergence de la géographie, de la linguistique et de l'histoire.

Sous l'angle de ces objets comme sous l'angle de ses préoccupations, on peut distinguer plusieurs sous- secteurs de la toponymie.

Sous l'angle de la problématique et naturellement des méthodes, on peut distinguer dans cette perspective large, la toponymie génétique de la toponymie administrative. Dans un sens restrictif large, on emploie le terme « toponymie » pour désigner l'ensemble des noms de lieux d'une région, d'une langue ou même d'un type donnée, même sens que corpus toponymique.

2.1. Toponymique

Se rapportant aux noms de lieux. Moulon (1972)² précise que le français Baudrimont a employé l'adjectif « toponymique » en 1853 dans son histoire des Basques où figure le titre de chapitre suivant : vocabulaire toponymique.

Terme employé dans un nombre d'expression où on emploie plutôt le terme (choronymie)

¹ POSPELOV, « Qu'est-ce que la toponymie ? », les presses Laval, p03, 1971.

² MULON, « Qu'est-ce que la toponymie ? », 1972.

2.2. Le toponyme : Terme traditionnellement employé pour désigner les noms propres de lieux. Créé vers le milieu du XIX siècle (le français Jean-François Baladé utilise « toponyme » en 1862 déjà, en 1853, l'adjectif « toponymique » était employé), le mot a par la suite été consacré par un usage international. Nombre de langues utilisent parallèlement l'adaptation du terme français « toponyme » et les équivalents des expressions « nom de lieux » ou « nom géographique ».

2.3. La choronymie : Science qui étudie les noms des différentes parties de l'espace. L'objet de cette science va, quant à l'aspect dimensionnel, de faits ponctuels ou linéaires jusqu'à de très vastes espaces, même extraterrestre : noms de boutique ou d'enseignes (apothiconymie), noms de maisons isolées, lieux dits, jusqu'aux très grandes agglomérations urbaines, axes de communication de divers ordres (des sentiers jusqu'aux autoroutes et même aux grandes voies de migration), des divers niveaux d'entités géographiques : microformes identifiées par la géomorphologie jusqu'aux grands ensembles continentaux, toute forme d'accident topographique et hydrographique des ruisseaux jusqu'aux océans, de pierres isolées jusqu'aux massifs montagneux, de même que chacun des éléments de l'espace extraterrestre (sélénonymie, aéronomie, cosmonomie Ets...)

2.4. L'odonyme : Toponyme désignant une voie de communication routière, ferroviaire ou autre. Comme les autres toponymes. L'odonyme est composé d'un terme générique et d'un terme spécifique ; celui-là pose souvent des problèmes de normalisation terminologique (ainsi l'usage est flottant relativement à l'emploi des termes « rue, avenue, boulevard, place, et par ailleurs, l'élément spécifique des odonymes, particulièrement en odonymie urbaine est souvent un simple chiffre : La cité 200 logements, 400, 300 Ets.

2.5. Odonymie : Branche de la choronymie qui a pour objet l'étude scientifique des odonymes. En odonymie, tout particulièrement en odonymie urbaine, l'étude des systèmes de dénomination (désignation systématique) correspond à des nécessités de plus en plus pressantes, vu la tâche énorme qu'impose à la toponymie nominative les

mouvements récents d'urbanisation et les problèmes que pose par exemple, l'automatisation des acheminements postaux.

L'odonymie s'occupe aussi des intéressantes questions liées aux itinéraires choronymiques.¹

2.6. Choronomastique : Terme quelques fois employé en lieu et place de toponymie. Le groupe d'étude de toponymie et de terminologie géographique s'est référé à ce mot pour intituler sa collection de travaux *Chororama*. On a employé aussi assez largement toponomastique, surtout jusque vers 1930 (*Mulon 1972*)

3. La toponymie et ses usages

3.1. La toponymie peut avoir deux usages : un usage officiel et un usage officieux

3.1.1. Officiel : Nom de lieu qui a été consacré par une décision de l'autorité choronymique ou odonymique appropriée. Un nom de lieu officiel n'est pas nécessairement dans la langue officielle du pays concerné. Aussi, il peut exister plus d'un degré d'officialisation. Aussi, un lieu peut être désigné par deux noms alternatifs, aussi officiels l'un que l'autre.

S'opposant à officiel, non officiel, secondaire, traditionnel, conventionnel, exonyme.

3.1.2. Officieux : Nom de lieu qui émane d'une source autorisée, tout en n'ayant pas l'authenticité garantie, une nomination officieuse (contrairement à officielle).²

¹ Henri DORION et Jean POIRIER, « Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux, *Chororama*, les presses de l'Université Laval, p136- 137.

² Henri DORION et Jean POIRIER, « Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux, *Chororama*, les presses de l'Université Laval, p137- 138.

3.2. Les différents types de toponymes

La toponymie est la science des noms propres géographiques et avec l'anthroponymie science des noms propres de personnes en général, elle-même branche de la philologie.

Le terme générique « toponymie », dans son acceptation la plus large est l'étude des noms géographiques (terrestres ou non, habités ou non). Mais il faut très rapidement distinguer les sous-espèces de toponymes qui au delà du fait que leur étude a un nom particulier, présentent des particularités propres.

Il serait intéressant de distinguer différentes catégories de toponymes, Voici quelques exemples :

3.2.1. Allonymes : l'ensemble des noms propres d'un même objet géographique. Dans un but de systématisation du vocabulaire, ce mot désigne les noms parallèles qui n'ont pas la même origine, les formes d'un même nom ou de nom de même origine, étant désignées par le terme d'allomorphes ou plus précisément de doublets. Les allonymes désignant un même lieu sont aussi désignés par l'expression nom alternatifs que l'on réserve généralement aux noms officiels qu'ils aient ou non la même origine.

3.2.2. Endonymes : Appellation toponymique exprimée dans la forme orthographique et dans la langue locale de la région ou l'entité dénommée est située, indépendamment du système d'écriture.

3.2.3. Exonyme : noms géographiques utilisés dans une langue pour désigner des lieux situés en dehors du territoire dont cette langue est aujourd'hui la langue officielle. Ex : Londres, London, Pékin, Beijing, Pékin, Moscou, Ets.

3.2.4. Hydronyme : se dit de toute appellation désignant une entité d'eau. Lebel (1956 p1) a défini de façon englobante ce qu'il considère comme hydronyme « nous appelons donc « hydronyme » toute dénomination (appellatif qualificatif). La Fontaine Saint Martin est un...suivi d'un déterminatif.

3.2.5. Microtoponyme : nom propres des « lieux dits » (le terme macro toponyme est rarement utilisé.)

4. Les catégories odonymiques

Le mot « odonyme » est un mot générique qui regroupe plusieurs mots spécifiques , on désigne « macro toponymes odonymiques » les termes : rue, pont, place, avenue, promenade, square, boulevard, chemin, route.

4.1. Place : Espace qu'occupe ou que peut occuper une personne, ce mot indique l'endroit habité par un ensemble de personnes.

4.2. Rue : Chemin, voie publique aménagée dans une agglomération entre les maisons ou les propriétés closes, une rue passante, déserte.

Le mot rue signifie aussi un ensemble des habitants des maisons qui bordent une rue.

4.3. Avenue : Grande voie urbaine, souvent bordée d'arbres.

4.4. Boulevard : Ce mot désigne une large rue plantée d'arbres (à l'origine sur l'emplacement d'anciens remparts).

4.5. Chemin : Un mot qui désigne une voie de terre aménagée pour aller d'un point à un autre, sur un plan local et général. A la campagne :chemin forestier (sentier). Se frayer un chemin dans ronces (syn. : passage). Direction à suivre pour aller quelque part.

Le chemin veut dire aussi l'espace à parcourir pour aller d'un point à un autre, ligne de conduite.

A Mostaganem par exemple on trouve le chemin des crêtes.

4.6. Usage : pratique habituellement observée dans un groupe, une société.

Aller contre l'usage établi, coutume.

Ensemble des règles et des interdits qui caractérisent la langue utilisée par le plus grand nombre à un moment donné et dans un milieu social donné. Usage populaire .¹

4.7. Cité : Un groupe d'immeubles formant une agglomération plus ou moins importante, souvent dans la banlieue d'une ville et destiné au logement de certaines catégories de gens : une cité ouvrière, la cité universitaire...

¹ Henri DORION et Jean POIRIER, *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Choronama, les presses de l'Université LAVAL Québec, 1975, P14.17.48.64.99.

4.8. Quartier : Partie d'une ville ayant certaines caractéristiques ou une certaine unité : quartier commercial. Environs immédiats, dans une ville, du lieu où on se trouve, du lieu d'habitation.

4.9 .Square : Vaste cour fermée entourée d'immeubles.

4.10. Carrefour : Lieu où se croisent plusieurs routes ou rues, croisement, embranchement...²

4.11. Promenade : Lieu aménagé dans une ville pour se promener

4.12. Pont : Construction en pierre, en bois ou en métal pour relier les deux rives d'un cours d'eau, pour franchir une voie ferrée, un estuaire ou un obstacle quelconque.

² Dictionnaire encyclopédique, langue française et culture générale, Larousse, 2010 , P271-339.

Chapitre 2 :

Le système onomastique arabe

Etant donné que notre corpus est constitué par des noms des rues arabes en plus des noms des rues français, il serait utile d'étudier le système onomastique arabe
Comment est structuré le mode de désignation onomastique arabe ?
SUBLET, dans son ouvrage « Le voile du nom. Essai sur le nom propre », résume l'articulation linguistique du système de nomination arabe.

1. Nom de relation hérité

1.1. Relatif à une ethnie

Le nom porte le témoignage des liens qui unissent un individu à une race, une nation, une tribu, à un groupe social etc....

1.2. Relatif à un ancêtre

Le nom de l'ancêtre a été transmis à ses descendants, mais qui n'est pas l'éponyme d'une tribu.

1.3. Relatif à un lieu

Le nom peut être hérité ou acquis, il renvoie au Derb-Salim, exemple d'une cité située dans la partie Ouest de Bagdad, réputée pour être habitée par de nombreux lettrés et savants.

1.4. Nom de relation

Il porte témoignage d'un lieu de relation privilégiée de l'individu avec une personne : lieu de clientèle entre le nawla (client), l'esclave ou le manilork et son maître ; relation à un compagnon, à un lieu, à une école de pensée, lieu d'adhésion à une idée : il fait fonction de surnom pour marquer le fait que, un événement, l'écriture d'un vers, l'utilisation d'un mot, l'intervention d'une anecdote dans la vie d'un individu a suffi à la concrétiser.

Manuela Marin a consacré un article dans « Cahiers d'onomastique arabe » où elle écrit dans le chapitre dédié par Ibn Qutayba, dans son « Adab-al-Katib. Aux origines des noms de personnes » ce court paragraphe « dure », « ceux qui sont nommés d'après les reptiles : Al Hanàs, c'est-à-dire « le serpent. Un homme peut être appelé « Hanàs ». On emploie aussi ce mot à propos des oiseaux et des reptiles qu'on chasse : on dit, j'ai chassé

« Hanàstu » (Le gibier, quand tu l'as chassé « siyadtahu ») « Hanàs » appartient à un groupe onomastique arabe, assez important de noms apparentés avec le monde animal et dans lequel on trouve surtout des insectes, des reptiles et en général, des animaux dangereux ou désagréables. L'origine de ce genre de noms a été discutée à la lumière des théories du totémisme qui étaient très en vogue au début du siècle. ¹

2. Nom

Moyen d'individualisation des personnes consistant essentiellement dans l'usage d'un vocable ou d'une série de vocables officiellement employés pour les désigner

Le nom était initialement constitué par un vocable unique, puis, il est devenu nécessaire d'ajouter le nom de père. Dans la série des vocables qui servent actuellement à nommer une personne, il y a deux qui sont essentiels et qu'on trouve tout les jours, le nom de famille ou patronymique et le prénom. Le nom se transmet par filiation

2.1. Les effets du nom

Faire usage de son nom est à la fois un droit et une obligation, le nom est protégé en droit, on peut contester le droit de porter indûment le nom qu'on porte soi-même ou que porte l'ancêtre si l'on ressent un préjudice au moins moral. ²

2.1.1. Le prénom

C'est une dénomination particulière à chaque individu qui permet de distinguer les membres d'une même famille et les homonymes, il est choisi par les parents et donné à chacun au moment de la rédaction de l'acte naissance

Comment est structuré le mode de désignation onomastique arabe ?

SUBLET, dans son ouvrage « Le voile du nom. Essai sur le nom propre », résume l'articulation linguistique du système de nomination arabe.

¹ MANUELA (I), « Le nom Hanas dans l'ononastique arabe », in Cahier d'ononastique arabe 1982- 1984, Ed Centre National de la recherche scientifique, Paris p27.

² ibid. p856.

Chapitre 3:

Investigation et méthode de travail

1. Constitution du corpus

Notre corpus est constitué de deux cent quatre vingt dix neuf odonymes (299) il s'agit essentiellement des noms des personnes qui ont joué un rôle très important pendant la colonisation et que nous appelons martyrs.

Notons aussi qu'à l'intérieur d'un espace donné, à moins qu'il soit bien exigü, il y a souvent plus de lieux à nommer qu'il y a de mots dans la langue du territoire en question. A partir des nombreux documents : cartes, plans, guides recueillis auprès des services des archives de la wilaya de Mostaganem, et à la bibliothèque de l'université de Mostaganem, nous essayerons de dresser un inventaire des odonymes qui nous permuteront de les soumettre à une classification typologique.

2. Présentation monographique de Mostaganem

2.1. Cadre et site géographique¹

La région de Mostaganem est limitée à l'est par le Dahra qui s'étend de la mer aux Hautes plaines steppiques du sud, et à l'Ouest par l'embouche, de la Macta (al- Magta). On constate que le tangage de montagnes cède la place à un rivage d'une physionomie toute différente : celui de la cote Oranaise. L'arrière pays, au Sud, est formé de plusieurs plaines : celle de Marsa, puis celle de la Mina.

La ville est assise sur une roche sablonneuse laquelle des couches pouzzolanes ont été découvertes. Adossée de cote à des cotaux, la ville offre un magnifique panorama à perte de vue...La mer

Le climat se caractérise par la douceur de la température (moyenne annuelle 17,3). Grâce à l'influence de la mer le plateau uniforme ne connaît pas les fortes chaleurs en été, ni les grands froids d'hivers, ni les gelés d'automne.

Mostaganem est un port de pêche. C'est une ville très accueillante et vivante.

2.2. La population²

630000 habitants, Mostaganem est une ville ouverte, elle regroupe plusieurs petits quartiers : Raisin ville, Tigditt, Montplaisir, Beymouth, 15ème, ainsi que plusieurs villages : Hadjaj (Bosquet), Sidi Ali, Ouilis...La véritable importance de Mostaganem

¹ BELHAMISSI (M) Histoire de Mostaganem. Centre national des études historiques, Alger. 1976. P.15

² File : II A / Mostaganem le site de Djamilia. HTML

semble être due à l'établissement d'un grand nombre de famille andalouse qui furent attirés par la fertilité du sol.

2.3. Langue et culture de la ville

Sur le plan langagier, ce qui caractérise la ville c'est le parler jeune c'est-à-dire la langue générationnelle qui peut être tiré d'un texte de Rap « la chanson moderne des jeunes » ou de ce qu'on appelle « chara » c'est-à-dire des messages codés que seul le groupe des jeunes peuvent les décoder.

2.4. Langue et culture des zones

A Mostaganem, l'insularité est à plusieurs niveaux :

2.4.1. Toponymique : Un oued coupe la ville en deux, d'une part l'ancienne médina accolée à la mer, actuelle partie vétuste habitée par des flux de ruraux ; et d'autre part la ville coloniale plus aérée mais toute disparate à cause des ajouts à l'emporte-pièce et des bouleversements sociaux.

2.4.2. Historique : Le besoin d'un langage codé et au moins partiellement imperméable aux autres était une nécessité au temps de la lutte pour l'indépendance. Les résistants qui opéraient en ville parlaient tous un code élaboré et compris par les seuls initiés. Ce code indiquait, outre le quartier populaire, fief insurrection et dont le nom même de Tigditt s'était transformé en Quahira ¹, une organisation para militaire ou politique . En fait la structuration nationaliste a repris à son compte l'espace géographique en tant que base d'action, de repli et de logistique, mais aussi de tous les attributs qui vont avec le langage. Ce code qui préexistait peut s'apparenter au verlan bien qu'il n'obéisse pas à la même logique ni aux même articulations grammaticales.

Cependant, il a constitué un moyen de communication qui a été ensuite utilisé dans les prisons ou face à des situations sensibles avec plus ou moins d'efficacité. L'efficacité était due, semble-t-il, aux éléments embrigadés qui appartenaient au lieu et donc arrivaient à communiquer par ce code utilisant toute une culture et des référents qui demandent du temps pour être intégrés. Cette culture du code pour initiés s'est incrustée dans l'imaginaire et les esprits.

¹ Quahira, nom arabe du Caire d'Egypte et lieu mythique de l'arabité à cette époque (1950-1960).

2.4.3. Sociale : Le vieux et tentaculaire Tigditt est composé de plusieurs quartiers vétustes. Il s'y trouve également plusieurs cités de mauvaise qualité puisque destinées initialement à un recasement provisoire d'une population rurale que l'armée française a arrachée aux douars dans le cadre d'une politique de no man's land. C'est le cas de Diar el Hana, Diar el Mahiba, Berarik el Qabtane . Les toutes vires au ghetto.

Tout ceci n'empêche pas que la ville en général demeure confrontée à des problèmes d'urbanisation, de geste et de démographie qui se traduisent par la création de zones et d'espaces limités naturellement ou artificiellement (axe de grande circulation, par exemple). Donc le phénomène des parlars se retrouve presque partout dans les parties de la ville. Il est systématique, plus présent ou plus usité à Tigditt que dans le reste de la ville.

La région de Mostaganem a donné de grands noms à l'histoire, citons pour mémoire les écrivains poètes : (Sidi Ben houa), (Sidi Lakhdar Benkhoulouf), (Cheikh Bouras).

3. Les origines de la ville¹

Certains historiens affirment que l'histoire de la cité est très ancienne. Mostaganem aurait succédé à Murustaga de l'ancienne Afrique romaine, mais on n'a trouvé aucune trace ancienne, on a prétendu que sous le règne de l'empereur Gamien (IIIème siècle avant J). L'Afrique septentrionale fut secouée et désolé par de terribles tremblements de terre. Les ruines sont des témoignages plus tangibles.

Un voyageurs Anglais Dr Shan (1992-1751) est catégorique :

« La force et la honte de ses murailles particulièrement au nord ouest portent à croire qu'elles sont l'ouvrage des romains ».

3.1. Mostaganem à travers l'histoire²

Mostaganem située entre Oran et Alger fut une des principales causes de la rivalité entre les espagnoles et les turcs. Mostaganem clé du pays était à cette époque une ville défendue par de bonnes murailles et par une citadelle qui dominait sa partie la plus élevée.

3.2. Mostaganem au moyen âge³

Au XI et XIIème siècle, c'est-à-dire avant l'évènement de la dynastie de Tlemcen, seuls deux géographes de l'occident musulman nous renseignent sur Mostaganem : Al Bakri qui donne une définition assez descriptive, et le second Al Idrisi qui se limite à dire : «...Petite ville au fond d'un golf, possède des bazars, des bains, des jardins et beaucoup d'eau... »

La période Zayyanide lève un peu le voile. Grâce au célèbre historien Abd-Er-Rahmane, il donne des précisions sur les évènements qui agitèrent le royaume de Tlemcen dont faisait partie Mostaganem. Celle-ci était tout d'abord sous la domination des Maghraoua Puissante tribu Zénète apparenté aux Baní abd-Wad de Tlemcen.

Les Maghnaoua occupaient le littoral ainsi que la rive droite de Chélif. Ils contrôlaient les principales agglomérations entre Cherchell et Mazagran.

¹ BELHAMISSI (M) Histoire de Mostaganem. Centre national des études historiques. Alger.1976. p13

² File II A:/ Mostaganem Hoomti ville de mimosas. HTM

³ BELHAMISSI (M) Histoire de Mostaganem. Centre national des études historiques. Alger. 1976. p. 33

3.3. L'intervention Mérinide

Selon Ibn Khaldoun, l'invasion Mérinide à leur tête le Sultan Abriya Oul An Nacim, ils parcoururent tout le pays jusqu'aux environs de Bougie. Après l'assassinat du Sultan, la campagne prit fin et Mostaganem fut rendue au roi de Tlemcen, Abou Zayyan Ibn Abi Saïd Uthman. Une autre version place ces événements à l'époque du Sultan Abû-L-Hassan Ali Ybn Saïd (1331-1348 ou 1351) et dont le règne marque l'apogée de la puissance Mérinide.

3.4. Des croisades espagnoles, au début du 16ème siècle et leur conséquence

Le 26 Mai 1511, Mostaganem ouvrit ses portes à l'ennemi en signant avec eux une Capitulation. Des Caïds, Marabouts et Cheikhs de Mostaganem et de Mazagran ainsi que tous les habitants maures et juifs s'obligent à recevoir la reine de Castille (Jeanne la folle, reine de Castille 1501-555) mère de Charles Quint.

3.5. L'arrivée des Turcs

Les frères Barbarousse, Arrùdj et Khair-eddine héros du monde Musulman au XVIème siècle, ils furent appelés comme les sauveurs par les Algériens à r(1516). Arrùdj entreprit la conquête de l'ouest du pays jusqu'à Tlemcen dont il classa le souverain contesté : son autorité s'entendait sur la Mitidja, la vallée du Chéelif, le Titteri et l'Ouarsenis.

4. Mostaganem : place forte turque

4.1. Mostaganem, capitale du Beylik de l'Ouest

Mustapha BENCHELAGHEM Ben Yusuf Al Massarati, Bey d'Oran, se retira à Mostaganem, pour recevoir les armes anglaises parce que la ville fut un port de Débarquement de l'artillerie Turque.

Le bey resta cinq ans, ces successeurs à Mostaganem, furent d'abord son fils Yùsuf, Ensuite Mustapha Alahmar (Le rouge), Yousouf fut détourné par Muhy-Eddine Mustapha, ancien Khalifa de Bouchlaghem. Le 18ème bey fut Mustapha-Ahmar, il gouverna l'ouest de 1738 à 1748.

Durant cette période, Mostaganem fut un centre culturel hautement estimé, parmi ces savants, le Faqih Muhamed Ibn Hawwa, de son vrai nom Muhamed Ybn Qaddar Ibn Aldjilam, il fut un grand poète.

En 1732, un nouveau bey, Muhamed El-Bakri se décida à se fixer momentanément A Mostaganem.

4.2. 1830 ou le début de l'épreuve de force¹

A l'époque de Berthezene, Turcs et Kouloughlis ne se maintenait plus que dans La Qasba de Mostaganem et le Mechouar de Tlemcen pour résister aux prétentions des Représentants du sultan du Maroc. En 1833, Turcs et Kouloughlis tenaient Mostaganem Sous l'autorité d'Ibrahim. Ils occupaient la ville proprement dite située sur la rive de Ain Sefra.

C'était le quartier réservé au commandement et à l'aristocratie locale, le mur était percé de cinq portes

- La porte d'Eche-Chéloff au Nord
- La porte de Medjaher à l'Est
- La porte de Mascara au Sud
- La porte d'Arzew
- La porte de la Marine à l'Ouest

4.3. Le duel Abd Oadir- Desmichels¹

Après la réunion des Turcs et Kouloughlis, l'Emir se dirige vers Mostaganem Pour y recevoir le caïd Ibrahim. Pour conquérir Mostaganem, il fallait au général Desmichels un sérieux prétexte, il décide alors de répandre le bruit qu'il s'agissait d'une reconnaissance vers le golf de Tlemcen ; il préparera par la suite une expédition urgente le 28 juillet 1833, les Français entrèrent à Mostaganem, l'Emir Abdelkader s présenta en personne, mais n'ayant pas suffisamment d'hommes pour faire face à l'artillerie de Desmichels.

Le 09 Août 1833, les Algériens s'éloignèrent de la place et l'Emir rentra à Mascara.

¹ File : II A/ Mostaganem le site de Djamilia. HTM

4.4. Les premières années de l'occupation ²

Dès l'occupation française de la ville, la population européenne commençait à affluer pour s'y fixer par le traité du 26 février 1834, un consul de l'Emir fut agréé pour résider dans la ville, l'arrêté du 08 décembre y constitue un baille de l'autorité Française et le traité de la Tafna du 20 mai 1837 n'avait fait taire que momentanément les armes. Baude souligne : « A la fin de 1839, la population de Mostaganem se composait de 1428 musulmans, 406 Israélites et 282 Européens ».

¹ BELHAMISSI (M) Histoire de Mostaganem. Centre national des études historiques. Alger 1976. p.30.

² File : II A/ Mostaganem le site de Djamila. HTM

Chapitre 4:
Le paysage toponymique
de Mostaganem à travers les différentes périodes de son histoire.

Avant d'analyser les noms des rues de Mostaganem, il convient d'abord de préciser ses différents paysages toponymiques afin qu'on puisse comprendre quelles sont les étapes qui ont donné naissance à ses variétés langagières et à ses différents usages.

1. La dénomination pendant la période turque

Arrivant dans la ville neuve sur une grande place aménagée à l'emplacement d'une ancienne porte s'élève l'hôtel de ville (APC arch. M. Manthlant 1927) avec un tour ayant la forme d'un minaret, en arrière vaste jardin public (jardin de l'émir Abdelkader). L'avenue Banaied Bendhiba (ancienne avenue du 1ère ligne) partant devant l'hôtel de ville est l'artère la plus animée de la ville et aboutit à la place du 1^{er} Novembre 1954 (ancienne place de la République) bordée d'arcades et s'élevait l'église Saint-Baptiste transformée depuis 1970 en mosquée (mosquée Badr.)

Au nord de la place en partant du siège de la Daïra, l'ancien quartier du Darb el houd (quartier juif) et de Tobbana (Top haneh, rappelant la batterie qui surveillait le port) est traversé par la rue Mohiédine Ben amour, celle-ci passe devant l'ancienne maison du caïd (Dar el kaid transformée en 2004 des arts populaires) où était la résidence du représentant du Bey de Mascara et de Hamid el Abd (chef de la confédération des Mahal XVI siècle) et atteint le cœur de ce quartier El Kria (le centre), à proximité de l'ancien bordj el Mahal (construit 1082) celui-ci fut transformé en prison civile.

La rue Aissa Drey conduit aux remparts turcs ruinés et contre lesquels s'adosse le palais du bey d'Oran Med EL Kabîr construit en 1750, on voit à proximité la mosquée élevée en 742 de l'hégire (1341) par le mérinide Abou el Hassan très endommagée durant la période coloniale (elle servit de caserne jusqu'à Mai 1865 : visite Napoléon III) et que la voisine la mahkama (tribunal religieux).

A droite de l'avenue Bendhiba Benaied et de la place du 1^{er} novembre partent des rues vers l'Ain Sefra. On y trouvera le marché couvert donnant sur la rue du 26 novembre 1927 et un peu plus loin sur la même rive, la place des trois frères (anc. Place Thiers marché en plein air matin.)

Par une esplanade on accède au quartier Matamore sis dans une boucle de l'oued et dont le nom rappelle les silos turcs où étaient entassées armes et provision.

Un nouveau pont (pont du 17 octobre) proche de l'APC y accède directement depuis

2. La dénomination : un acte identitaire pendant la colonisation

Selon Salih AKIN la dénomination serait un acte linguistique aux multiples fonctions.¹ Le recours à l'acte de la dénomination s'inscrit dans le cadre général de la catégorisation linguistique du réel. En associant des noms aux objets, la dénomination permet de distinguer ces objets, de les différencier, de les assigner à des classes, donc de les catégoriser. C'est cet aspect de la dénomination comme moyen de perception / conception du monde / comme outil de reconstruction permanente du réel qui sera retenu ici pour la suite de l'analyse. Cette fonction de la dénomination est d'autant plus capitale que « tout tend à être nommé dans le réel ».²

Selon G.Kleiber, « abandonner l'idée d'une existence objective de la réalité. »³ L'accessibilité du réel par le seul discours confère à celui-ci une fonction constructive de l'univers médiatisé par les mots qui eux-mêmes véhiculent des visions, des points de vue issus de l'expérience humaine. Cependant, si la dénomination présente un acte personnel, un choix parmi une multitude de choix possibles, elle ne peut pas ne pas s'accompagner d'une prise de position enregistrée dans les noms et actualisée en discours. A ce propos P. Siblot rajoute « la propriété première de la nomination qui, en même temps qu'elle catégorise l'objet nommé, positionne l'instance nommante à l'égard de ce dernier. »⁴ La dénomination serait un acte subjectif du moment qu'elle permet à l'instance nommante de se distinguer, de se classer, de s'affirmer à travers les dénominations attribuées aux objets.

La dénomination serait aussi un acte d'affirmation identitaire. A cet effet on peut reprendre la phrase de Salih AKIN « dis-moi comment tu nommes, je te dirai qui tu es. » La dénomination est aussi lieu d'existence du pouvoir, cela veut dire qu'elle est soumise à des rapports de force, exposée à des contraintes et obéit à des règles sociales et donc culturelles.

¹ Salah AKIN « Pour une typologie des processus redénotatifs » P34, cité in « Noms et Renoms », Publications de l'université de Rouen, 2000.

² JACOB A, 1990, « Le langage et la réalité : une approche anthropologique », in cahier de praxématique, p.23.

³ KLEIBER G, 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? », Langages, p.23.

⁴ SIBLOT P, 1997 « Nomination et Production de sens : Le praxème », in Langages, p.24

Partie pratique

1. La grille d'analyse

A partir de l'analyse que nous effectuons sur notre corpus nous remarquons qu'il y a une présence importante des ethnonymes, toponymes et glottonymes.

A ce sujet Akin souligne que :

- Il est difficile de faire référence à un objet sans nom, il est en revanche impossible de parler d'une personne, d'une population, d'un territoire ou d'une langue dépourvus de noms. Mais il s'agit aussi de domaines particulièrement sensibles sur le plan linguistique et cognitif
- Il ajoute que les noms jouent un rôle fondamental dans la reconstruction de l'identité de soi et de l'identité de l'autre, ils concourent à la production des phénomènes identitaires révélateurs du passé, du présent et de l'avenir
- la manière dont s'auto désigne et dont on désigne l'autre est en effet avant tout fonction de notre perception / compréhension du réel destinée à justifier, à argumenter l'action humaine sur le monde.

L'étroite corrélation des noms des populations, des lieux et des langues aboutit à la constitution de ce qu'on appelle « un paradigme nominal ethnique. »¹

A cet effet on pourrait dire que jadis, il y avait pas mal de cas où l'origine ethnique qui servait à nommer une population, nommait aussi le territoire et sa langue. Ce qui est à l'origine des différents paradigmes nominaux ethniques tels que « Algérois, Alger, Mostaganémois, Mostaganem » est le passage de l'ethnonyme au toponyme.

2. Le processus redénommatif

Akin identifie trois processus redénommatifs :

- La néologie,
- La reprise d'anciennes dénominations
- La reprise d'anciennes dénominations modifiées.

Parmi ces quatre secteurs du réel (les personnes, les populations, les territoires, les langues),

Ce sont les personnes et les territoires qui subissent le plus de changement.

¹ AKIN S « Pour une typologie des processus redénommatifs », op. Cit.p35.

Les noms ne sont donc pas immuables et changent parce que les objets qu'ils désignent se transforment eux-mêmes. Les noms interviennent à plusieurs niveaux de la praxis humaine et jouent un rôle fondamental dans les stratégies d'affirmation, de reconstruction et repositionnement identitaires et / ou national et que, pour ces raisons.

3. Les pratiques toponymiques

Guillochre définit l'espace comme une société de lieux dits, comme les personnes sont des points de repère au sein du groupe. Lieux dits, c'est-à-dire lieux nommés par les différents groupes qui se sont successivement approprié l'espace : on a donc appliqué là aux caractéristiques de l'espace (terrestre mais aussi maritime), des processus typiques de dénomination. La pratique toponymique est définie comme l'activité de l'esprit humain, de caractère généralement collectif, qui a pour objet de mettre en relation un élément du réel et un signe du langage, donc de nommer.

Dans sa définition de la pratique toponymique, Guillorel dégage trois points essentiels :

3.1. Elle fait partie des découpages, des opérations classificatoires indispensables à la reproduction des groupes sociaux. Les noms géographiques en tant que noms propres, ne servent pas seulement à nommer, à désigner un simple phénomène ou une simple singularité physique mais servent aussi à la perception, à la connaissance, à la distinction et à la communication : les noms ont une influence décisive sur le développement d'une identité groupale et territoriale.

3.2. La dénomination des lieux est un instrument de contrôle social de l'espace par un groupe donné, et que d'une certaine façon, c'est cette appropriation dénominative de l'espace qui transforme ce dernier en territoire. La question de la territorialité comme processus de construction et de représentation, c'est-à-dire de contrôle de l'espace est au cœur des travaux récents en sciences sociales et notamment en géographie.

3.3. C'est produire un territoire : la dénomination en tant qu'elle contribue à la création d'un ordre symbolique, c'est-à-dire la mise en place d'une cohérence forte à propos d'un support spatial donné, constitue un acte « territorialisant » constitutif. Cette cohérence renvoie une certaine vision du monde et traduit dans le même moment un processus d'appropriation. L'émergence des territorialités passe presque toujours par ces actes de dénomination.

Pour Guillorel : « l'activité toponymique a été progressivement pensée, systématisée et elle est devenue un instrument, une arme, un enjeu des politiques linguistiques, que ces

politiques aient été le fait d'autorité politiques stricto sensu ou d'agences administratives ou culturelles dans tous les cas, les pratiques toponymiques font partie intégrante de l'aménagement linguistique ». ¹

4. La dénomination du territoire algérien pendant la période coloniale

Les dénominations coloniales sont apparues dès 1930. En effet, tous les noms de rues en Algérie ont été changés dès la prise de l'Algérie, remplacés par des odonymes, en majorité de souche française.

Le régime colonial dès sa prise de pouvoir a très vite mobilisé tous les moyens pour effacer le paysage toponymique algérien en vue d'installer une nouvelle dénomination complètement étrangère à la culture du pays. Pour Atoui faisant une description systématique de la politique toponymique française coloniale à Alger, il souligne ce qui suit :

« Avec ce nouveau régime colonial, une nouvelle grille de qualification de la toponymie urbaine s'est imposée très vite : toutes les voies ont suivi le classement et l'ordre en rues, impasses, places... Cette grille avait pour but le contrôle et la possession dénominateur et linguistique de l'espace. Désormais tous les noms autochtones sont remplacés par des noms français. » Atoui B, « L'odonymie d'Alger : passé et présent » .

La grille des toponymes français qui ont pris place après la colonisation se caractérisait par une écriture soignée, par un français soigné, la langue de Molière. Ces noms français contribuaient non seulement à instaurer non seulement un nouvel ordre social mais aussi à installer une nouvelle cohérence de l'organisation spatiale de la vie. Atoui

« L'odonymie d'Alger : Passé et présent. Quel enseignement ? . »

Les nouveaux noms français représentaient un puissant moyen d'identification et de reconnaissance historique, politique et social du colonisateur. Tout a changé après la colonisation, si avant on ne connaissait les rues que par tradition et spontanéité, désormais la toponymie est prise en charge par l'administration et va constituer un enjeu politique d'une grande importance. Celle-ci va participer au rattachement terminologique et toponymique de l'espace algérien à une nouvelle aire linguistique, française, latine et chrétienne. Atoui « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements ? . »

En prenant l'exemple sur la manière dont l'administration coloniale a procédé aux changements des noms de rues d'Alger dans le but d'imposer une nouvelle identité dite

¹ GUILLOREL Hervé, « Toponymie et politique », in Nom et Renom, L'université de Rouen, CNRS, p63.

Coloniale chrétienne par « Atoui » nous pouvons dire que la nouvelle colonie, le pouvoir militaire a suivi identiquement la même démarche à Mostaganem et a donc entamé rapidement l'assimilation toponymique de l'Algérie à la France. Il procéda ainsi à la débaptisation des rues de Mostaganem en les remplaçant par d'autres vocables étrangers à la culture et à la sensibilité de la population locale. On reprend l'interrogation selon Atoui quand il dit : « Serait-il le champ de bataille » de l'armée française après celui de la conquête d'Alger ? »

Pour les responsables et administrateurs militaires, l'entreprise de restructuration du paysage toponymique est explicitée de la manière suivante : « On a conservé l'ancien nom à toute rue portant le même d'un bout jusqu'à l'autre, mais a donné un nom français unique à chacune de celle qui se trouvaient avoir plusieurs dénominations arabes partielles sur la longueur totale. Quand une rue n'a que deux impasses, l'une à droite et l'autre à gauche, elle s'appelle impasse de droite ou impasse de gauche du nom de cette rue, toutes les autres portent des noms particuliers. On a cherché dans la nomenclature nouvelle à rappeler autant que possible les traits les plus saillants de l'histoire d'Afrique.

C'est à partir de cette époque que recours massif aux noms étrangers à la mémoire algérienne s'est développé. Depuis que la gestion des odonymes est le fait de cette nouvelle autorité, les noms de rues ne reflètent plus les activités, les usages et les pratiques des habitants autochtones de la ville mais désormais, ils obéissent à une nouvelle coloniale, une nouvelle position idéologique résultat justement de cette colonisation du territoire. »¹

5. Aspects anthropologiques

Selon CHERIGUEN Foudil Les données géographiques et anthropologiques se conjuguent dans la formation d'application du nom propre. Nommer un lieu, c'est le socialiser : c'est le partager et le faire exister autrement pour d'autres pour soi-même, c'est le faire devenir un lieu commun au double sens du terme : lieu qui réunit et lieu banalisé, à cette différence que c'est le nom qui devient banal, courant, c'est-à-dire susceptible d'usage pour tous, tous ceux qui y reviennent, les sédentaires. Plus un lieu est socialisé, plus il implique un nom propre.

¹ AKIN Salah, « Une typologie des processus redénotatifs », in Nom et Renom, la dénomination des Personnes, des populations, des langues et des territoires, p58-59.

C'est la sédentarité qui fonde la désignation toponymique, tout comme la durée (l'histoire de l'individu socialisé) fonde l'anthroponymie. La nation d'espace, temps devient pour l'homme la base de la culture du nom propre. Le nom, pour s'individualiser, se redéfinit dans un consensus implicite des membres d'une communauté : ce qui le fait passer du stade de nom commun à celui du nom propre. Il s'applique alors de façon inchangée à lieu unique, commun à tous. On veut parler ici de cet espace commun à tous ceux qu'une communauté adopte et reconnaît comme siens par identification.¹

Ce sont les contacts de langues et de parlers qui sont à la base des désignations toponymiques et anthroponymiques. L'élément conservé l'est sous forme de substrat : c'est cela qui pose problème du toponymiste. De façon générale, on peut dire que c'est la variété des langues et des vocabulaires en contact qui rend opaque la souche la plus ancienne qui continue à exister sous une forme à la fois constante (des noms, des éléments radicaux peuvent persister) et transformée (car des éléments morphologiques relevant des langues vécues plus tardivement peuvent s'y être ajoutés.)²

¹ KAHLOUCHE Rabah, « La dénomination, Redénomination », in *Nom et Renom*, Publications de L'Université de Rouen, CNRS.

² CHERIGUEN Faudel, in « Nominations et Redénominations », in *Nom et Renom*, Université de Rouen-CNRS.

6. Les variations langagières

Dans le travail de « Cahier de langue et de littérature » BENCHEHIDA M souligne : « Les générations urbaines locales sont empreintes d'un conservatisme qui s'arrime avec un univers fait d'oralité, de chir. melhoun et de la geste des tribus chantées et répétées par le chaabi.

Dans certains cas, on dénote dans le langage une réponse à un quotidien difficile à vivre. Dans les agglomérations du monde émergeant, Mostaganem en fait partie. Il est frappant de voir l'apparente désorganisation des habitations, l'enchevêtrement des rues et la ghettoïsation de cités sans noms. Cette situation particulière se trahit dans le langage et se déploie dans une langue particulière. Code pour initiés, indicateur spatial ou aboutissement d'un cheminement, la pratique langagière qui nous intéresse est faite de variations curieuses, d'interférences linguistiques, de transferts du français vers l'arabe et vice versa.

Pour éclairer ses curieuses variations langagières, nous nous sommes intéressés à l'imbroglio urbain qui caractérise la ville, car nous y avons décelé une relation forte et un destin imbriqué

Mostaganem, c'est une ville à la culture orale très présente, résultat d'un brassage de gens venus de divers horizons. Le passage et la présence de Turcs, d'Andalous, de Grecs, d'Espagnoles ont en fait une place culturelle. Un important pan de la culture orale est dû à l'existence d'un saint patron locale du XIXe siècle qui alliait le soufisme, source d'une dévotion faite de méditation et d'ascèses, à l'écriture de centaines poèmes qui sont inlassablement repris par les chanteurs traditionnels .

L'œuvre de sidi Lakhdar Benkhelouf, puisqu'il s'agit de lui, constitue l'essentiel d'un « lettrisme oral » de bon aloi, base de savoir et de savoir-faire pour bon nombre de gens de la région et qui, au regard de normes classiques, auraient été qualifiés « d'illettrés. »¹

Les différentes conversations des habitants de Mostaganem proviennent des différentes citations et tournures fines issues des pratiques continues d'écouter, ce qui caractérise cette population c'est que les chanteurs reprennent les mêmes poèmes en les marquant chacun par une touche personnelle donnant naissance à un sentiment communautaire.

Tigditt est l'un des plus anciens quartiers de Mostaganem, c'est aussi le quartier nommé « le quartier arabe » pendant la période coloniale. Au niveau de cette sorte de médina on

¹ BENCHEHIDA Mansour, « Cahier de langue et de littérature, poétique de la ville », Numéro-4 -, p153.

préserve toujours un sentiment d'insularité en comparaison avec les autres quartiers qui existaient déjà et sont apparus après la période post coloniale.

Ce qu'on constate à Tidjidd est que le code utilisé par certains locuteurs est un indice de leur ancienneté citadine.

L'Algérie est connue par sa richesse terrestre et langagière ce qui lui procure une dichotomie tranchée. Elle est connue aussi par deux paysages différents, l'un s'inscrit dans la modernité par une architecture occidentale et l'autre conserve une image traditionnelle orientale. A Mostaganem, il en est de même.

Après l'indépendance, ces deux paysages n'ont pas changé jusqu'à l'arrivée des années 70 qui ont marqués un vrai développement architectural en plus de l'apparition des bidonvilles, ceci explique en quelque sorte ce qui défigure la ville algérienne. A Mostaganem, il existe deux types d'architectures, d'une part des constructions anciennes et d'autre part des constructions modernes portant de nouveaux noms et des constructions en désordre où les nouvelles cités sont nommées par rapport au nombre de leurs logements.

La pratique toponymique à Mostaganem se base essentiellement sur l'oralité, quand on cherche une maison dans tel quartier ou telle cité il suffit de le demander à un passant. Cette pratique est très usée par la nouvelle génération et instaure de façon remarquable un esprit de fraternité et solidarité entre voisins.

La configuration ainsi établie va se répercuter sur le quotidien de la population. Elle façonne l'imaginaire des habitants. On va se retrouver face à des mécanismes qui président aux dénominations et à la création des noms de lieux urbains. Dès lors, des langages spécifiques et des usages linguistiques marginaux vont s'installer. Langues générationnelles dans des « parlers jeunes », mais aussi langues des agrégats géographiques au sein des cités, des quartiers, des zones, langues des cultures urbaines. Des parlers qui vont parfois présenter des expressions qui peuvent donner l'impression de se retrouver partout car portés par un hasard médiatique ou une star de la chanson.¹

6.1. Cas de Mostaganem

A l'origine, Mostaganem était un ensemble d'habitats sans aucune importance, coupés de la mer, loin des axes de circulation entre l'Ouest et le centre du pays, il ne dut son salut qu'à son climat. La colonisation a commencé à créer un débarcadère à partir de 1838 et la ville fut reliée à un embryon de port dix ans après. La matrice de

¹ BENCHEHIDA M, « Ainsi l'expression comme il a dit lui », lancée par le chanteur Khaled lors d'une émission télévisée, de vient une expression.

L'agglomération fut le « Derb l'ihoud », quartier juif. Il regroupait des commerces et activités nécessaires aux tribus qui enserraient Mostaganem, les Medjahers et les Hachems. On y trouvait des artisans qui confectionnaient des burnous, des vêtements pour hommes et pour femmes, des bains maures, des coiffeurs, des orfèvres. Les juifs furent concurrencés dans certaines activités comme la confection, la finance (prêts et dépôts) par des Mozabites. Des citoyens d'origine turque ou andalouse y habitaient également.

L'armée coloniale s'est installée en face, de l'autre côté de l'Ain Sefra¹, l'oued qui longe le Derb. Elle occupe alors un monticule qui domine les lieux qui conviennent parfaitement à la vision stratégique des militaires et s'appelle Matemore. Cette partie restera espace tampon entre la communauté européenne et la communauté algérienne jusqu'en 1962.

Très vite, se développe d'un côté de l'oued, Tigditt, qui va devenir ville arabe, la médina, alors que de l'autre côté du cours d'eau et en prolongation du Derb, s'étalera la ville coloniale. Elle comportera les structures publiques, les banques et la mairie, entourée des quartiers la Pépinière, l'Avenue Raynal, Cité Auscher et Beymouth essentiellement.

Ainsi se profile nettement la ville coloniale et la médina arabe de part et d'autre d'Ain Sefra. Ce schéma est perceptible mais explique surtout l'onymie de la ville.

6.2. Les cités sans nom

« Les cités obéissent à la même logique de l'exogène et de l'endogène, de l'extérieur et de l'intérieur, de l'initié et de l'étranger. Le parler est moins opaque car importé des quartiers et adapté aux besoins de la configuration de l'habitat. Dans les cités, les gens se connaissent relativement peu, à la proximité se substitue la promiscuité. Les allées sont parfaitement anonymes, jalonnées de blocs numérotés d'une manière qui varie selon les cités. Soit c'est une lettre pour désigner l'immeuble suivi d'un numéro du bloc ou l'inverse, soit ce sont deux numéros : de l'immeuble et du bloc séparés par un tiret.

Devant l'ampleur de la demande d'une démographie galopante, le pouvoir a érigé des cités tentaculaires qui comprennent, des centaines de logements, sans espace vert ni équipements collectifs prévus, réalisés et entretenus. Pas de poste, pas de banque, pas de bureau de l'administration. Tous ces actes civils sont à l'extérieur de la cité, ils sont

¹ VERNAZ, Le vieux Mostaganem, éd Offices des publications Universitaires Oran.

perçus comme des gestes de contrôle et des moments de soumission à une administration faite par et pour les autres. Ce n'est que depuis une décennie que certaines institutions tentent d'implanter des annexes dans ces cités. Ces annexes qui fonctionnent selon des horaires réduits et sont souvent mal dotées, mal construites, ne font qu'accroître une frustration sociale. Cette frustration justement s'épanouit et se déploie dans un code incompréhensible. »¹

6.3. Les nouvelles cités

Comme toutes les villes d'Algérie, Mostaganem a vu sa population décupler et fleurir des cités constituées de bâtiments sans espaces publics et systématiquement sans histoire et sans âme. Ce qui, d'emblée, attire l'attention c'est leur dénomination. En effet, leurs noms trahissent d'abord la précipitation et l'urgence imposées par l'exode rural mais aussi une certaine négociation du quotidien par un imaginaire qui, plus que jamais, s'inscrit dans une problématique qui éclaire beaucoup de faits :

- La cité haram alikoum (littéralement c'est illicite, non hallal) : cette cité porte un nom utilisé par la seule administration : cité 05 Juillet 1962.

La cité des 544 lots ;

La cité des 42 logements ;

La cité des 48 logements ;

La cité des 200 logements ;

La cité « moucheté » ;

La cité « radar » ;

Cette situation démontre, certes, une carence administrative mais aussi une stérilisation mutuelle des différents services publics qui se posent en concurrents jaloux de prérogatives bureaucratiques. Elles s'empêchent les unes les autres d'aboutir à une nomination de cité ou de lieu. Mais cette situation, qui suscite des réactions véhémentes et des crispations chez les moudjahidines, aussi bien qu'au sein de l'administration locale, conforte au demeurant un imaginaire qu'il s'agit d'analyser. Apparemment les premiers sont éternellement à la recherche de noms de maquisards pour pérenniser leurs noms à travers les constructions mais n'arrivent pas à se mettre d'accord. Tandis que l'administration laisse faire dans ce domaine qui lui semble ne pas relever de l'urgence ni même du primordial.

¹ BENCHEHIDA Mansour, « Cahier de langue et de littérature, poétique de la ville, Numéro-4 ->, P159.

Sur le plan historique, la toponymie urbaine se base essentiellement sur la toponymie rurale car elle est constituée de noms de personnes. La particularité de cette toponymie c'est son ignorance des noms officiels. A Mostaganem si on cherche un quartier, une cité, une maison ou une rue, on constate très vite que le nom est officieux, qu'il s'agit d'un nom d'un ancien habitant, d'une famille connue ou d'une grande surface ou d'un local. Par exemple : « Au quartier cochon-ville, les gens ne connaissent pas la rue Benyattou Sliméne mais connaissent le nom de « kouchat kahla », « Hanoute Hadj Chikh ». L'utilisation des noms de lieux officieux prime sur l'utilisation des noms de lieux officiels et cela par rapport au nombre des usagers qu'ils les utilisent.

Avec l'explosion démographique, des cités surgissent aux alentours de la ville. Ce sont des immeubles de piètre qualité, destinés à répondre à une demande pressante. Le nom qu'utilisent les entrepreneurs de chantiers est reconduit lorsque les habitants occupent les lieux. On accepte ce dénomiatif sous le qualificatif de provisoire. Ce qui en soi dénote déjà un manque de gestion et de prévision de la part des administrations concernées. Mais quand l'éphémère dure des années, il suscite des questions.

Les nominations peuvent être proposées par les élus municipaux mais c'est au ministère de l'intérieur que revient la décision finale après l'avis indispensable d'une commission des moudjahidine, laquelle commission consulte sa structure locale. Il s'ensuit alors une permanence de noms relevant du registre de chantier plus que de la convivialité urbaine.

Dans le cas de la cité 1165 logements, c'est une réflexion du président en visite qui devient le dénomiatif, remettant ainsi en usage la pratique fort ancienne que l'on a relevé dans « tariq lilti ouahdi. »

Cette toponymie appelle plusieurs réflexions en rapport avec l'imaginaire

d'urbanisation, de geste et de démographie qui se traduisent par la création de zones et d'espaces limités naturellement ou artificiellement (axe de grande circulation, par exemple). Donc le phénomène des parlars se retrouve presque partout dans les parties de la ville. Il est systématique, plus présent ou plus usité à Tigditt que dans le reste de la ville.

6.4. Les toponymes à base de noms propres

Sachant que notre corpus est constitué essentiellement de noms propres, il serait nécessaire d'en parler.

A ce propos, Michel Aquien présente au nom propre trois fonctions :

6.4.1. La première est la manipulation lettrique. Elle répond au besoin qu'éprouvent les individus, mais aussi les collectivités, et notamment celles qui sont minorisées, de structurer l'inconscient. « Le signifiant du nom propre est figuré comme rassemblant, condensant tous les faisceaux de signification. » Ce pouvoir d'association subjective et de remotivation « prend une importance toute particulière dans la cure psychanalytique. Mais le « poids » de ce pouvoir n'est pas foncièrement autre quand il s'agit non d'individus mais de collectivités.

6.4.2. La deuxième fonction dite « lettrique » concerne la condensation. Le nom propre condense sur lui « un précipité » d'affects en étant souvent « un point de fusion où se confrontent des personnes diverses et, avec elles, leurs différentes caractéristiques. »

6.4.3. La dernière fonction « lettrique » que distingue Michèle Aquien est celle de l'évocation : le nom propre se fait formule incantatoire, agit sur les esprits, pose son charme sur sa profération. C'est « le charme cratylien du mot attachant son signifiant même à tout un réseau de signification. » C'est aussi la connotation qui naît du référent. Le pouvoir évocateur des ethnonymes, noms de langue et de toponymes est indéniablement présent dans la poésie identitariste. Il l'est de façon implicite et explicite. En dehors de la poésie, il est tout aussi présent dans les textes politiques et dans le discours oral. Simon Harel (1989) décrit magistralement comment le boulevard *Saint Laurent* (en anglais *la main*), qui sépare à Montréal les quartiers francophones des quartiers plus riches des « Anglais », a constitué pour lui un « espace quelque peu mythique de rencontre du dissemblable ou du différent. »
La « main », c'est l'espace vacant entre deux frontières. ¹

6.5. Les toponymes à base odonymique

Le fonctionnement linguistique de l'odonyme s'avère assez complexe, en particulier lorsque ce dernier est un anthroponyme.

Donnons quelques précisions terminologiques pour lever toute ambiguïté.

Il convient bien entendu de distinguer la référence de l'anthroponyme, de celle de l'odonyme, l'homme dans un cas, la rue dans l'autre.

¹ WINJANDS Paul, « Le rôle du signifiant dans les appellatifs », in *Nom et Renom : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, 1997, p136-137.

Nous pouvons parler de « sens » comme description qui identifie, qui sert à désigner la référence pour un interlocuteur qui identifie, qui sert à désigner la référence pour un interlocuteur qui ne la connaît pas, par ex. Camus, c'est l'homme qui a écrit... », ou « la rue A.Camus c'est celle qui va de ...à. »

Le terme « signification » peut être utilisé comme étant ce qui caractérise du point de vue symbolique, qui est éminemment variable, subjectif, et pour lequel il convient de distinguer production et compréhension.

Du point de vue du fonctionnement des odonymes/ anthroponymes, il serait possible de distinguer deux grands types d'emplois : fonctionnel ou activant les significations symboliques.

A ce sujet on peut dégager aux odonymes deux emplois :

6.5.1. Emploi fonctionnel

Le nom de rue sert à la localisation, par le biais d'un système de classement par ordre alphabétique, renvoyant à un plan divisé en sections identifiées permettant un repérage rapide. Les significations de l'odonyme sont alors évacuées, ce qui importe, c'est de repérer l'initiale du nom, la position dans le plan. Lorsque je cherche l'adresse du dentiste chez qui j'ai pris rendez-vous, et qui se trouve au n°13 du boulevard Gambetta, je ne me préoccupe pas de savoir qui était Gambetta.

A ce propos, il faut noter qu'il existe deux types de classement des plans et des répertoires dans lesquels l'entrée se fait soit au nom, soit au prénom. Dans les deux cas, on trouve assez souvent un tiret entre les deux. François de Beaurepaire, dans un article intitulé : « Aux origines de la toponymie urbaine : les anciens noms de rues de Rouen », *nouvelle revue d'onomastique*, PP.55-65, n°27-28, 1996, observe ces deux pratiques, avec et sans trait d'union, et signale que « les mêmes hésitations fleurissent aussi bien sur les plans de la ville et sur les plaques indicatrices que dans les documents administratifs et les articles de presse. »

Il faut remarquer que la mention du prénom n'est pas systématique dans la désignation de la personne comme de la rue. Outre les cas justifiés par la nécessité : « *Flaubert* » ou « *Gustave* » ? Ou encore rue « *du Moulin* » ou « *Jean Moulin* », il semble qu'interviennent les habitudes de désignation. On dit Boulevard, Avenue, « *Victor Hugo* », mais Boulevard « *Gambetta*. »

Dans l'ensemble, cependant, apparaissent prénom et patronyme, le plus souvent reliés par un trait d'union.

Cette dernière forme, pourrait témoigner d'une sorte de réification de l'ensemble prénom + patronyme, et ainsi, peut-être, participer à l'évacuation du référent et des significations de l'anthroponyme. Se réalise alors une suite phonique servant à identifier le nom de la personne et par suite la rue qui le porte, mais qui, écrit Gardiner¹, ne signifie pas :

« Un nom propre est un mot ou groupe de mots dont on reconnaît qu'ils ont l'identification pour but spécifique, et qui atteignent, ou tendent à atteindre ce but au seul moyen de leurs sonorités distinctives, sans tenir compte du sens qui a pu être possédé primitivement par ces sonorités, ou a pu être acquis par elles du fait de leur association avec l'objet ou les objets identifiés. »

P.SIBLOT évoque un phénomène comparable lorsqu'il décrit le fonctionnement du nom propre du point de vue de la praxématique :

« (...) Dès lors que la fonction du praxème est devenue la désignation d'un individu, l'exigence pratique fondamentale est qu'il devienne un nom effectivement propre, c'est-à-dire une dénomination unique. Ce qui est assuré par une simple consécution phonologique (...) (Siblot, 1987. A ce stade, la production de sens qui perdure dans le praxème choisi nom propre devient superflu au plan de la convenance pratique. (...)) C'est pourquoi il faut poser la nécessité d'une insignification fonctionnelle dans l'emploi du nom propre et parler plutôt que « d'extinction du sens », d'une suspension du sens. »

Comme pour tout praxème, l'actualisation n'active pas simultanément tous les faisceaux de sens. Ce qui caractérise les anthroponymes- y compris lorsqu'il fonctionne «comme odonymes-, c'est cette possibilité « d'insignifiante fonctionnelle. »

Il faut signaler que ce phénomène est également à l'œuvre dans toutes les catégories d'odonymes. Lorsque l'emploi est fonctionnel, motivé par l'identification (et donc l'individuation), il n'y a pas d'actualisation du sens référentiel ; c'est pour cette raison que peuvent fonctionner des noms qui en réalité ont disparu depuis longtemps.

Ce système de désignation peut d'ailleurs être remplacé par d'autres sans signification, tel celui de numérotation.

¹ A. Gardiner, *The theory of proper name*, Oxford, 1940, cité par F. Armengaud, *le nom*, Encyclopaedia Universalis, éd, 1985.

6.5.2. Emploi activant les significations symboliques

6.5.2.1. Sans rapport avec le signe/odonyme

Les significations symboliques sont nombreuses et liées à ce que l'odonyme « représente », à ce propos un classement peut être proposé.

Un premier type de significations peut concerner n'importe quel odonyme, lorsqu'il fonctionne comme symbole de quartier bourgeois, populaire ou autre, de lieu bien ou mal fréquenté : « Avenue cochon-ville. » Ce faisceau de sens peut être dominant, c'est ce qu'évoque J. Riverain, dans un article consacré à « la protection des noms de rues » : « Bien d'autres noms qui, par eux-mêmes, semblaient destinés à l'obscurité ont été comblés par les circonstances, comme celui d'Henri Martin : citons simplement pour Paris la rue Barbet-de-jouy, que le dictionnaire du snobisme signale comme la « mieux habitée de la ville », la rue Ravignan, dont les trois syllabes évoquent de grands moments de la peinture contemporaine... »¹

Le caractère indexical du rapport, en ce que le nom renvoie à une caractéristique physique la norme de la rue : habitations et habitants, activités. Mais le nom n'exprime pas directement ceux-ci, le rapport est arbitraire, dû au hasard, à ce que J. Riverain appelle les « circonstances. »

Ce caractère d'arbitraire se retrouve dans un second type de signification symbolique, non plus en rapport avec la société, cette fois, mais au contraire personnel, lorsque l'odonyme est symbolique d'un événement intime. La rue Benaïed Ouaddah, est celle que j'ai habitée pendant mon enfance, c'est là que j'ai rencontré mon mari... Naturellement ceci fonctionne quel que soit le type du nom de rue.

Ces deux premiers cas ne sont pas spécifiques aux odonymes, et peuvent fonctionner pour d'autres toponymes.

On distinguera un troisième type de significations qui active le sens en langue de l'odonyme, et il convient alors de différencier deux grandes catégories de noms de rues, et d'abord ceux que nous nommons les indiciels.

¹ J. Riverain, « La protection des noms de rues », 1974.p232.

6.5.2.2. Les odonymes indiciels

Les odonymes indiciels sont ceux qui entretiennent un rapport d'inscription dans le réel qu'il désigne. C'est-à-dire, en simplifiant le concept de C.R Pierce, les noms qui traduisent une motivation un moment perceptible, dans la rue à laquelle ils sont attribués. Cette motivation constitue d'ailleurs la raison du choix du dit-nom, en rapport direct avec l'extralinguistique.¹

On peut citer à titre d'exemple les noms suivants : « Rue de la mosquée Djamaa el bard », « rue de la famille Belayachi », « rue du dentiste Oueld Moussa », « boulevard de Beymouth. »

6.5.2.3. Les toponymes à base anthroponymique

Pour les odonymes anthroponymes, l'autre grande catégorie d'odonymes, il faut distinguer plusieurs niveaux :

L'actualisation d'un savoir qui appartient à la collectivité, de nature encyclopédique et culturelle : E.Zola, est un romancier français du XIXe, il est l'auteur des *Rougon-Macquart*, il a défendu Dreyfus, dans un pamphlet célèbre.

D'après L. VIGNES, il est évident que ce savoir peut aller de presque rien à une connaissance érudite.

Ce savoir, par ailleurs, ne se donne pas comme neutre, il se mêle à des appréciations à caractère subjectif, qui colorent la représentation de l'anthroponyme. Ce caractère plus politique nous semble composer un second niveau de représentation, à forte composante axiologique, en rapport direct avec les convictions politiques et l'expérience personnelle. Il a tendance à devenir déterminant dans l'emploi contemporain des noms de rues anthroponymes.

6.5.2.4. Ambiguïté et système

Les anthroponymes ont en principe un référent unique, ce qui distingue les noms propres des noms communs, classiquement. Or, employés comme odonymes, ils présentent une ambiguïté référentielle, laquelle disparaît avec le contexte : on retrouve fréquemment les mêmes noms de rues, dans la plupart des grandes villes de l'Algérie, par exemple on a « La cité de Plateau » à Mostaganem et « Plateau » à Oran aussi.

¹ Laurence VIGNES, « Les noms de rues : Typologie et enjeux », in *Nom et Renom*, 1975/1998, p233.

Ces récurrences produisent une uniformité souvent déplorée par les onomasticiens. F.de Beaufort, par exemple, explique par « le décevant conformisme de tant de dénominations contemporaines » que les onomasticiens « férus pour la plupart d'histoire et de dialectologie » ne s'intéressent guère à « la toponymie urbaine de notre siècle » : « Aux notabilités locales on a ajouté un florilège de gloires nationales et internationales. »

Cette uniformité montre bien que certains noms sont très consensuels et constituent, en quelques sortes des « passages obligés » pour les municipalités et les villes. C'est alors l'absence qui devient significative, au sein d'un ensemble organisé, puisque les récurrences semblent attester de la présence d'un système.

Si l'on poursuit le parallèle avec le fonctionnement des anthroponymes, on voit que ces derniers ont une fonction de classificateurs (Lévi-Strauss, 1962, cité Bromberger, 1982 :110) : «on ne nomme donc jamais : on classe l'autre, si le nom qu'on lui donne est fonction des caractères qu'il a, ou on se classe soi-même si (...) on nomme l'autre « librement ». Ce changement dans le monde d'attribution des noms de rues, dont l'administration devient responsable, est particulièrement important. Nous supposons que cette prise en charge par l'autorité correspond à un besoin de contrôle, de maîtrise et de gestion de l'espace public. Le besoin de repérage et de recensement, en rapport avec le développement des activités de commerce et de services, sont certainement liés à cette prise en charge de la datation des noms par l'autorité.

La forte synonymie des odonymes n'obère en rien l'efficacité de leur fonctionnement, mais marque leur aspect «classificatoire », et l'existence d'un système fonctionnant selon des règles implicites, mouvantes, en particulier du point de vue diachronique, mais cependant repérable. Les remarques qui vont suivre se donnent comme repère de ces pratiques.

7. Gestion des odonymes

Il convient, au préalable, de rappeler quelques informations sur le fonctionnement extralinguistique de cette catégorie de cette catégorie particulière de toponymes que sont les odonymes.

7.1. Nommer les rues

La pratique d'attribution de noms aux rues s'avère très variable, en fonction de la taille de la ville et sa situation.¹

Il convient toutefois de distinguer un usage pratique, oral, ou écrit dans les archives, de l'apposition des plaques, laquelle est beaucoup plus tardive. A, Mostaganem par exemple ce qui est à remarquer c'est que les gens ont tendance à user les noms de rues officieux au lieu ceux qui sont officiels.

L'autre remarque à souligner c'est que ces noms officieux varient entre l'époque coloniale, c'est-à-dire les noms français et l'époque récente, c'est-à-dire, les noms algériens. L'usage devient dès lors une question de tradition.

7.2. Changer les noms de rues

Le changement de nom de rue semble être une pratique aussi ancienne que la nomination. En ce qui concerne la ville de Mostaganem, il faut préciser qu'elle est passée par plusieurs changements de nomination, dénomination et renomination et que chaque nom recouvrait un système politique et social propre à chaque époque et à chaque régime, à savoir, les noms turcs issus de l'époque turque, les noms français issus de l'époque française, les noms algériens issus de l'indépendance.

Selon N. Périaux, les rues n'avaient pas toujours de noms bien déterminés, et que les dénominations variaient « suivant le caprice des habitants », ce qui explique que certaines rues portaient le même nom, tandis qu'une même rue pouvait au contraire avoir plusieurs noms.

Il est vraisemblable que le changement comme l'attribution de noms aux rues ont été conjointement pris en charge par l'autorité administrative. Ainsi s'explique sans doute une partie des attitudes de résistance aux changements de nom.

Les décrets suivant montrent la lourdeur et l'importance de la responsabilité que présentent les décisions administratives pour changer les noms des rues.

¹ L VIGNES, « Les noms de rues : Typologie et enjeux », In nom et renom, 1975/1988, p235.

Décret exécutif n° 93-96 du 5 avril 1993 portant application de l'article 49 de la loi n° 91-16 du 14 septembre 1991, relative au moudjahid et au chahid.

- **ARTICLE 1**

Le présent décret a pour objet la mise en application des dispositions de l'article 49 de la loi n° 91-16 du 14 septembre 1991 susvisée.

- **ARTICLE 2**

Toute proposition de baptismation ou de débaptisation, aux noms de Chouhada, des chefs lieux de communes, localités, institutions, établissements, rues et places publiques, est soumise à autorisation préalable du ministre des moudjahidine.

Nonobstant les dispositions de l'alinéa précédent, toute autre proposition de baptismation ou de débaptisation est régie par les dispositions du décret n° 77-40 du 19 février 1977 susvisé.

- **ARTICLE 3**

Les propositions sont transmises au ministère des moudjahidine par les autorités prévues à l'article 4 de la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 susvisée et l'article 1er du décret n° 77-40 du 19 février 1977 susvisé, accompagnées d'une fiche technique exposant, en particulier les informations et motifs y afférents.

- **ARTICLE 4**

Les propositions sont examinées dans un délai maximum de quarante cinq (45) jours qui suivent la date d'arrivée au siège du ministère des moudjahidine. Le rejet de la proposition doit être motivé.

En cas d'absence de réponse à l'issue de ce délai, les propositions sont réputées approuvées.

- **ARTICLE 5**

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 5 avril 1993.

Bélaïd ABDESSELAM.

Décret n° 63-105 du 5 avril 1963 relatif aux hommages publics.

• **ARTICLE 1**

L'apposition de plaques commémoratives et les dénominations de rues et places attribuées en témoignage de la reconnaissance publique par les conseils municipaux sont approuvés par arrêté du sous-préfet.

• **ARTICLE 2**

Lorsqu'il s'agit d'un édifice public national, l'approbation préfectorale est subordonnée à l'accord préalable du ministre intéressé.

• **ARTICLE 3**

Aucun hommage public ne peut être décerné à une personnalité algérienne vivante ou à une personnalité étrangère sans autorisation du ministre de l'intérieur.

• **ARTICLE 4**

Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 5 avril 1963.

Ahmed BEN BELLA.

Par le chef du Gouvernement

Président du conseil des ministres,

Le ministre de l'intérieur,

Ahmed MEDEGHRI.

Décret présidentiel n° 97-104 du 28 Dhou El Kaada 1417 correspondant au 5 avril 1997 relatif à la dénomination et la débaptisation des lieux et édifices publics.

- **Article 1**

Le présent décret a pour objet de fixer les règles et les modalités relatives à la dénomination et la débaptisation des lieux et édifices publics.

- **ARTICLE 2**

Les dispositions du présent décret, sont applicables aux lieux et édifices publics, notamment les places, rues, agglomérations urbaines, stèles commémoratives et monuments historiques.

Sont également soumis aux dispositions du présent décret les institutions, établissements et organismes et les édifices publics y afférents susceptibles de dénomination quelque soit leur statut juridique.

- **ARTICLE 3**

La dénomination et la débaptisation des lieux et édifices publics relevant des collectivités locales est proposé par la commune territorialement compétente, des secteurs ou établissements publics concernés.

- **ARTICLE 4**

La dénomination et la débaptisation des institutions nationales et proposée sur initiative des secteurs et/ou institutions concernés.

- **ARTICLE 5**

La dénomination et la débaptisation des édifices publics relevant des différentes institutions, établissements et organismes publics, sont proposées sur initiative des secteurs, institutions, établissements ou organismes concernés.

- **ARTICLE 6**

Il est créé des commissions de wilaya chargées d'examiner les propositions de dénomination et de débaptisation prévues aux articles 3 et 5 ci-dessus.

Les commissions de wilaya sont composées comme suit :

- le wali ou son représentant, président,
- le président de l'assemblée populaire de wilaya,
- le directeur des moudjahidine de wilaya,
- le secrétaire de wilaya de l'organisation nationale des moudjahidine,
- le représentant de chaque organisation agréée des enfants de chouhada,
- le responsable du secteur concerné.

- **ARTICLE 7**

Sous réserve des dispositions de l'article 14 du présent décret, les commissions de wilaya s'appuient dans leur études et avis relatifs aux propositions de dénomination et de débaptisation sur des critères et un dossier fixés par arrêté conjoint entre le ministre chargé de l'intérieur, des collectivités locales et le ministre des moudjahidine.

Le fonctionnement des commissions de wilaya est déterminé par un règlement intérieur fixé par arrêté conjoint entre le ministre chargé de l'intérieur, des collectivités locales et le ministre des moudjahidine.

- **ARTICLE 8**

La dénomination et la débaptisation des rues, places publiques et agglomérations urbaines sont fixées par délibération de l'assemblée populaire communale de la commune territorialement compétente.

- **ARTICLE 9**

Les délibérations prévues à l'article 8 ci-dessus sont soumises à l'approbation du wali, lorsqu'elles constituent un hommage à un Algérien ou un rappel d'un événement historique.

- **ARTICLE 10**

La dénomination et la débaptisation des institutions, établissements et organismes autres que ceux relevant des collectivités locales relèvent des secteurs et/ou institutions Concernés sous réserves des dispositions du présent décret.

- **ARTICLE 11**

Toute proposition de dénomination des lieux et édifices publics, aux noms de chouhada de la révolution de libération nationale, de ses symboles et évènements, est soumise à l'autorisation préalable du ministre des moudjahidine conformément aux dispositions législatives en vigueur,

Le ministre des moudjahidine peut procéder à la révision des propositions de dénomination au cas où celles-ci ne répondent pas aux critères ou ne suivent pas la procédure prévus par le présent décret.

- **ARTICLE 12**

L'organisation nationale des moudjahidine peut proposer en coordination et en concertation avec le ministère des moudjahidine la dénomination et la débaptisation des lieux et édifices publics, au noms de chouhada de la révolution de libération nationale, de ses symboles et évènements.

- **ARTICLE 13**

La dénomination et la débaptisation sont soumises à l'approbation du ministre chargé de l'intérieur, des collectivités locales après avis du ministre des affaires étrangères, lorsqu'elles concernent les biens de l'Etat algérien à l'étranger ou lorsqu'elles constituent un hommage à un étranger.

- **ARTICLE 14**

La dénomination des édifices et sites relevant du ministère de la

défense nationale ainsi que les procédures y afférents sont fixées par arrêté du ministre de la défense nationale.

- **ARTICLE 15**

La priorité est accordée, dans les propositions de dénomination et de débaptisation, à tout ce qui a trait à la résistance populaire et au mouvement national, notamment aux chouhada de la révolution de libération nationale, ses symboles et évènements.

- **ARTICLE 16**

Toute dénomination ou débaptisation doit être concrétisée par une plaque ou un moyen d'identification dont les caractéristiques techniques, le lieu de pose ainsi que la partie chargée de l'entretien seront fixées par arrêté conjoint entre le ministre chargé de l'intérieur, des collectivités locales et le ministre des Moudjahidine.

- **ARTICLE 17**

Toute destruction ou atteinte, de quelque manière qu'elle soit, aux plaques et moyens d'identification prévus à l'article 16 ci-dessus, sont punis conformément aux dispositions du code pénal.

- **ARTICLE 18**

Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles du présent décret.

- **ARTICLE 19**

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 28 Dhou El Kaada 1417 correspondant au 5 avril 1997.

Liamine ZEROUAL.

7.3. Les odonymes anthroponymiques

Les odonymes / anthroponymes forment un dernier ensemble, le plus vaste, quand on prend en compte l'ensemble des odonymes aujourd'hui. La segmentation peut se faire comme suit :

La particularité des noms de rues de la ville de Mostaganem c'est que la quasi-totalité est des noms de martyrs algériens et cela va vérifier dans l'analyse du corpus recensé.

7.3.1. Habitants et propriétaires

Beaucoup de noms se forment inconsciemment dans l'esprit des interlocuteurs et s'installent définitivement suivant des adresses de familles dont le nom est connu suite à deux critères :

7.3.2. Les origines turques : sachant que beaucoup de familles dites citadines par opposition aux campagnards sont d'origine turque, connus et donc leurs noms remplacent les noms de famille deviennent des références et prennent successivement la place des noms officiels dans l'usage quotidien. On a par exemple :

- L'avenue de la Famille BELAYACHI
- trigue = route Ben guettat ...

7.3.3. Des familles propriétaires de grandes surfaces ou de locaux remontant de longtemps :

Par exemple :

- la route de Maazouz Khloufi
- A coté de la boulangerie de Hadj Berabeh
- En face de la bijouterie de la famille Benyagoube ...

7.3.4. Grands hommes et commémoration

L. Duranville adopte, dans l'article susmentionné, un point de vue tout à fait révélateur de cette nouvelle tendance, en militant pour l'attribution de « noms historiques ou d'hommes recommandables. »

Le fait de choisir des noms de personnes importantes dans l'avènement d'un événement historique forme une espèce de chronologie de la période dis « période de résistance et de lutte nationale », et ces dénominations formeraient autant de jalons mnémoniques propres à inspirer l'histoire locale. Cependant l'objectif clairement affiché est celui de la mémoire.

On ne peut exprimer plus clairement le changement de fonction des plaques de noms de rues : de la simple identification indicielle à la glorification de personnalités, justifiée par un projet en quelque sorte pédagogique puisqu'il consiste à renseigner les nouvelles générations sur l'histoire nationale à travers des plaques mentionnant les noms de personnes ayant créé ou participé à ces événements.

La remarque qu'on peut faire tout de suite après l'observation des plaques de rues contemporaines c'est qu'elles contiennent le minimum d'informations requis : Le nom et le prénom du martyr et parfois on rajoute son pseudonyme.

7.3.5. Anthroponymes et marquage sociopolitique

Nous venons d'observer la génération pour la ville de Mostaganem, d'une part, du choix d'anthroponymes comme ononymes, d'autre part, de sa motivation affichée : la nécessité « d'honorer », le « devoir de mémoire », que la rue soit nouvellement ouverte, ou qu'il faille, au contraire débaptiser une voie pour l'attribuer.

Les autorités chargées par la nomination et dénomination des rues tendent à assimiler les deux situations, mais il nous paraît important au contraire de bien de les distinguer, puisque nous croyons que la nécessité d'honorer, alléguée par les autorités, n'est que prétexte à un marquage sociopolitique.

Les anthroponymes sont très fréquents dans la wilaya de Mostaganem, ils sont présents en un très grand nombre, c'est à la fois un marque social et politique, social parce qu'ils sont choisis spécifiquement pour rappeler toujours aux générations descendantes l'histoire locale et politique parce que le choix est fait pour ne pas dire imposé par les autorités d'une manière étudiée et voulue.

Donc le choix des noms de rues n'est jamais neutre, il suit toujours une stratégie politique tracée par les autorités dans un but précis, celui de la confirmation de l'identité nationale.

La toponymie, les lieux dits et certaines déformations de noms attestent du fond berbère de Mostaganem. Ainsi une rue importante de la ville se divise en trois voies, la bifurcation obtenue est un lieu dit « Titalguine », ¹ce qui veut dire en berbère justement bifurcation. La ville indigène, par opposition à la ville coloniale, porte comme nom Tigditt. En plus de l'orthographe particulière et sans explication avérée, ce nom tel qu'énoncé, veut dire selon les sources « piliers centraux de la tente » ou « étendue de

¹ Terme qui participe de la panoplie utilisée par les Mostaganémois pour s'orienter dans la ville au dam des Non initiés.

Sable ».¹La configuration géographique se prête à cette dernière assertion mais la première semble emporter les avis de beaucoup.

Il n'empêche que se sont ces particularismes qui développent, entretiennent et renforcent un sentiment d'insularité, accentué à Mostaganem, par l'oued qui isole Tigiditt du reste⁴, et génèrent un comportement où le lien avec l'espace remplace le lien avec la tribu.

Mostaganem reste une ville où la majeure partie de l'immense quartier de Tigiditt, fait d'une dizaine de quartiers et autant de cités, ne comporte que quelques noms de rues. Le reste est désigné par des numéros hérités de l'armée française. En effet, c'est les unités du service d'Action et de sécurité (S.A.S) qui étaient implantées dans des logements abandonnés ou vidés de force, au gré des rues, qui ont désigné administrativement les rues par des numéros grâce auxquels ils situaient leurs patrouilles ou intervenaient efficacement dans les rues en labyrinthe. Par la suite, ces numéros, attribués selon une logique codée et connue des seuls militaires, constituèrent un casse-tête pour l'administration locale algérienne. Ils furent maintenus à ce jour. Appris à la longue par les indigènes, ils constituent le plus sûr moyen de discriminer le natif de ces dédales numérotés de la personne récemment installée ou de passage. Ils contribuent grandement à l'élection d'un sentiment communautariste agrégé autour d'un même code.

¹ BODIN Marcel, Traditions indigènes sur Mostaganem et Tidjidd, BSGAO, 50, 1929, p18-33-161-184.

8. Les noms officiels français

8.1. Francisation et redénomination durant la période coloniale

Après une courte période d'hésitation quant à l'avenir de la colonie (Algérie), les autorités françaises décidèrent de l'assimiler en France. La nostalgie de l'Afrique romaine, latine et chrétienne va conduire les idéologues de la francisation à aller à contre courant de l'histoire en tenant de conquérir la région à la latinité et à la chrétienté. Ils vont pour ce faire, engager une entreprise de désislamisation et de dérabisation systématique du pays, qui se traduira par le démantèlement de l'organisation scolaire autochtone, la fermeture ainsi que la destruction des édifices du culte musulman. Sur les décombres des institutions algériennes seront édifiées des structures totalement francisées. Après l'école, l'administration, l'Etat civil, la justice, vient le tour de l'environnement.

Les toponymes la berbéricité et l'arabité de l'Algérie, il fallait les redénommer. Ainsi « Maghreb » sera remplacé par des désignations plus neutres, purement géographiques : Afrique du Nord, Afrique mineure, le nord de l'Afrique etc.

Quand la désignation autochtone est conservée, elle est prononcée et écrite à la Française. Le procès de dénomination est pour le conquérant un acte de confirmation de l'appropriation du territoire.¹

L'étude des anciennes dénominations des rues de la wilaya de Mostaganem « noms des rues français » en premier lieu nous a menée à la catégorisation suivante.

8.1.1. Les noms des rues commémoratifs

On entend par les noms commémoratifs, l'ensemble des noms qui renvoient à un événement historique que ce soit une bataille « *rue du 2^{ème} tirailleur* », un accrochage « *rue champ de tire* », une victoire « *rampe victoire* », une opération militaire ou une construction militaire « *rue pont* »

Rue du 2^{ème} Tirailleur

Rue Champ de Tire

Avenue du 1^{ère} Ligne

Boulevard du Corps expéditionnaire Français

Rue de la Place

Chemin des Conduites

¹ KAHLOUCHE Rabah, « La dénomination et Redénomination », in Nom et Renom, Publications de L'université de Rouen, CNRS, p183, 1999.

Rue Beau Marcher
Rue Pont
Place de la République
Rue Alsace de la Marine
Rue de la Mina
Rue 2ème Chasseur d'Afrique
Rue Frères Lumières
Rue Bord Jolie
Rampe de Cigognes
Rampe Victoire
Rue Roue

Ces noms rappellent tous des événements historiques qui sont importants pour le colonisateur.

8.1.2. Les noms de rues formés à partir des noms des militaires français

Ces noms des rues formés à partir des noms de personnes sont des anthroponymes, ils rendent hommage aux personnalités considérées comme des héros qui ont réalisé des victoires lors de la conquête de l'Algérie.

Rue Maréchal GALIENE
Rue capitaine BLANCHE
Rue Maréchal JOFFRE
Rue Lieutenant DUMON
Avenue Maréchal LECLERC
Rue Général GOURREAU
Rue Général SERRAIL
Rue Sergent Blendent
Rue Maréchal FRANCHET
Rue Lieutenant Kaid Omar
Avenue Maréchal de PELISSIES

8.1.3. Les anthroponymes formés de « Saint »

Ces noms représentent l'attachement du colonisateur à sa chrétienté, sa religion. On pourrait considérer cela comme une confirmation de l'identité chrétienne qui s'oppose au concept « musulman ».

Saint ONDE

Boulevard Saint CHARLES

Saint JULES

Saint Jean-baptiste

8.1.4. Les noms de rues formés à partir des fruits

Ces rues ont été nommées par rapport aux terres qui se trouvaient au tour de ces lieux. Le colonisateur n'est pas allé loin pour chercher les noms il lui a suffi de voir ce qu'il y avait autour de ces terres pour annoncer très vite des noms issus des fruits.

Raisin-ville

Les mandarins

Les citronniers

Les orangers

8.1.5. Les noms des écrivains et des poètes français

Le colonisateur marque beaucoup d'attachement à la littérature et à la poésie c'est ce qui explique le fait que ces rues portent le nom de quelques grands écrivains de la littérature française tels que « Voltaire », « Charlemagne », « Homère » .

Ces noms sont des anthroponymes qui rappellent et rendent hommage aux plus grands poètes et écrivains de la littérature française. C'est aussi une tentative de remplacer la littérature algérienne, arabe et musulmane par une nouvelle littérature et une nouvelle culture.

Boulevard Victor HUGO

Rue VOLTAIRE

Rue LAROUSSE

Rue LAFAYETTE

Rue FOUCAUD

Rue BOILEAU

Rue CHARLEMAGNE

Rue ALPHONSE DAUDET

Rue de LABRUYERE

Rue BALZAC

Rue CHATEAU BRIAND

Rue HOMERE

Rue LAMARTINE

Rue DIDEROT

Rue PASTEUR

8.1.6. Les rues sans noms

Ces rues portent des numéros au lieu des noms. Ils sont appelés des alphanumériques.

Rue n°64

Rue n°74

Rue n°16

Rue n°55

Rue n°31

Rue n°48

Rue n°45

Rue n°21

Rue n°07

Rue n°23

Rue n°33

8.1.7. Les noms de rues formés à partir des noms des villes françaises, algériennes et étrangères

A/ Françaises

Rue NANTES

Rue de PARIS

Rue de MARSEILLE

Rue de MADRID

B/ Algérienne

Rue de TENESSE

Rue d'Alger

Rue d'ORAN

Rue de TLEMCEN

8.2. Les noms de lieux restés arabes

Les noms qui sont restés arabes pendant la période coloniale nous poussent à s'interroger pourquoi est-ce qu'ils n'ont pas été remplacés par des noms français ? Est-ce parce qu'ils portent des noms de personnes qui ont collaboré avec le colonisateur tels que *Route BELAHCEL*, *Rue ABDELLAH* et *Rue Lieutenant KAID OMAR* ou bien parce qu'ils représentent des patronymes qui sont un repère religieux et ethnique pour la communauté Mostaganémoise tels que *Rue ZAOUIA*, *Rue MADJAHER* et *Rue de la Mosquée* ?

Rue BELAHCEL

Rue ZAOUIA

Rue ABDELLAH

Rue LIEUTENANT KAID OMAR

Rue MEDJAHER

Rue de la Mosquée

9. Les caractéristiques des noms des rues de Mostaganem après 1962

A l'instar de l'odonymie coloniale, celle de l'Algérie indépendante est constituée essentiellement à base d'anthroponymes.

Cette onymie, malgré sa diversité relative, comme on le verra plus bas se caractérise par une incohérence due en partie, à la précipitation dans l'attribution des noms qui a marqué la période après l'indépendance.

Cette attribution s'est réalisée en ne su l'odonymie coloniale et celle d'honorer les martyrs de la révolution. Cette incohérence apparaît particulièrement lorsqu'on recense cette nouvelle onymie.

La première remarque est la présence d'une multitude de noms qui reviennent plus d'une fois, on l'enregistre ainsi des noms qui sont présents de deux à neuf reprises.

36 sont présents par deux fois.

18 sont présents par 03 fois.

04 sont présents par 04 fois.

05 sont présents par 05 fois

12 sont présents par 06 fois.

09 sont présents par 09 fois.

Exemples : Le nom *KHELIFA* est récurrent « *KHELIFA Abdellah, KHELIFA Mohamed, KHELIFA Makhlouf* », idem pour le nom *KRIDECH, LAHOUEL et LATROCHE* « *KRIDECH Mohamed, KRIDECHE Miloud* », « *LAHOUAL Abdelkader, LAHOUAL Charef* », « *LATROCHE Ahmed, LATROCHE Mohamed*

L'ensemble représente un total de 84 odonymes redondants.

L'autre remarque à relever est la pauvreté en nombre et en qualité de cette odonymie. En effet, on enregistre uniquement 299 odonymes pour toute la ville de Mostaganem.

Du point de vue de la qualité, ces dénominations se caractérisent par des appellations sans grande imagination, puisés dans l'histoire très récente de l'Algérie, c'est-à-dire de la guerre de libération nationale et les différentes insurrections ayant marqué l'occupation française depuis 1830. Des noms qui rappellent dates, anniversaires, héros de la révolution, commémorations, en un mot des noms qui font référence à la mémoire proche.

A l'indépendance, au lieu de faire renaître, à côté des noms de chouhada, les noms ayant une profondeur historique, de redonner aux lieux leurs noms originaux afin de valoriser et de récupérer l'héritage historico-culturel de l'Algérie lointaine dans l'histoire de l'Algérie ancestrale.

La politique toponymique poursuivie occulte sciemment la période antérieure et agit comme si le commencement de l'histoire de l'Algérie avait comme point de départ le 03 juillet 1830. Le passé ancien est totalement absent du passage toponymique local.

Cette démarche était en adéquation avec la politique qui consistait à renforcer la cohésion et l'unité nationale en évitant de valoriser autant que possible la diversité culturelle du peuple algérien et de faire référence à des noms qui peuvent contribuer à accentuer cette diversité : « L'Algérie est une nation. La nation n'est pas un assemblage de peuples ou une mosaïque d'ethnies disparate. La nation, c'est le peuple lui-même pris en tant qu'entité historique. » (Charte nationale.) En clair, cela veut dire que l'Algérie est constituée d'un seul peuple parlant une même langue qui est porteuse de sa mémoire et sa culture : « L'Algérie est rattachée à la partie arabe dont elle est un élément indissociable » (charte nationale.)

La mémoire vivante et collective de l'Algérie, doit puiser ses références dans le stock commun arabo-musulman : « l'Algérie est algérienne de par son passé, son histoire et sa langue qui est la langue arabe. Nous voulons être des Algériens ni plus ni moins avec notre passé et notre présent, avec notre culture, notre civilisation. (Houari BOUMEDIENE, 1971.)

C'est la langue arabe qui est le lien entre les générations de ce pays, c'est elle qui est garante de l'identité nationale et par conséquent elle constitue la mémoire du peuple algérien. C'est elle qui doit refléter son passé et surtout son présent ; c'est sur elle que doit reposer le sentiment d'appartenance à cette nation. L'Algérie faisant partie intégrante de la civilisation arabo-musulmane, civilisation qui dispose d'un riche et glorieux passé dans lequel l'Algérie doit puiser ses références et sa mémoire.

10. La particularité des noms des rues après l'indépendance

Ce qui caractérise les toponymes de Mostaganem est la présence en grande majorité des noms des martyrs et résistants, on peut aussi les appeler les héros de la révolution de 1954.

La ville de Mostaganem, à l'instar des autres cités du pays, participe à notre mémoire collective, et ainsi honore sans cesse les grandes figures de la guerre de libération nationale en faisant porter à ses rues, places et édifices publics les noms des martyrs. Ceux-ci, qu'ils soient natifs de la ville ou de d'autres régions.

A cet égard, nous citerons les personnages les plus connus et nous additionnerons quelques éléments biographiques sommaires.

Ces éléments sont extraits du livre de Benjamin Stora :

Rue *Larbi Ben M'hidi*¹

Ben M'hidi Larbi (1923 – 1957) : né en 1923 au douar EL Khouar à Ain M'lila dans le Constantinois. Militant du P.P.A :arrête après la répression de 1945, commissaire local des S.M.A et cadre de l'OS à Biskra nommé chef de daïra en Oranie et permanent du M.T.L.M membre fondateur du C.R.U.A , il est le premier responsable de la wilaya du F.L.N (Oranie) ; qu'il organise efficacement malgré un démarrage difficile. Arrêté le 23 Février par les paras du colonel Biglrad, torturé, il meurt sans avoir parlé à l'adversaire dont il forcera l'admiration, chaque ville a une rue portant son nom l'Algérie indépendante.

Rue *Hammou Boutlelis*²

.Hammou Boutlelis : (1920 – 1957), né le 05 Septembre à Oran, à la fin de l'année 1948 , il devint responsable du secteur nord de l'OS en 1950, arrêté à Oran et condamné à 06 ans de prison. Il est encore emprisonné lors du déclenchement du 1^{er} novembre 1954, il est enlevé par des policiers français et disparaît définitivement en 1957.

¹ Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens. Stora (Benjamin),1960, p 281.

² // // // // // // p 283.

Rue Abane RAMDANE¹

Abane RAMDANE : (1920- 1957), militant et responsable à la direction fédérale du parti du peuple algérien, Abane Ramdane est désigné comme la tête politique du FLN par karim Belkacem, sa tâche sera de rallier toutes les composantes politiques au sein du front à l'exception des messalistes.

Il fut un membre actif dans l'élaboration d'une plate forme politique et d'une formule de direction au congrès de la Soummam, il est exécuté en Décembre 1957.

Boulevard Zabana Ahmed²

Zabana Ahmed : Né dans l'Oranie, il débute comme responsable d'un groupe d l'OS puis contacté par Ben M'hidi pour organiser un groupe d'action aux environs de Tlelat et participe aux opérations du 1^{er} Novembre, la police française l'a capturée et condamnée à la peine capitale le 03 Mai 1956, il est le premier condamné à mort et exécuté à la prison de Barberousse le 19 Juin 1956.

Cité 05 juillet 1962..... C'est la date officielle de l'indépendance.

Place 1^{er} novembre 1954..... C'est la date de la guerre de libération nationale.

Pont du 17 octobre..... C'est la date des manifestations algériennes pour réclamer leur droit de liberté.

Place Martyrs de la révolution..... Un lieu qui rappelle et rend hommage aux martyrs algériens.

Rue du 26 novembre 1927..... Une date qui rappelle un événement historique de la révolution algérienne à l'époque de l'émir Abd El Kader.

Place des frères BENCHEIKH..... Le quartier de ces frères est appelé par leur nom dans le but de rappeler et d'honorer cette famille qui s'est sacrifiée pour la liberté et l'indépendance.

Rue Emir Abdelkader..... Un hommage pour le leader de la révolution algérienne.

10.1. Les anthroponymes des martyrs algériens

Sur 299 odonymes 271 sont des anthroponymes qui se constituent essentiellement des noms martyrs Algériens qui ont été à l'origine d'évènements historiques qui remontent de guerre de libération nationale.

¹ // // // // // // p 274.

² Dictionnaire biographique de militants algériens. Stora (Benjamin),1960, p 301.

10.2. Les anthroponymes composés de « Oueld » ou « Ould »

Oueld / Ouled « enfant de », préfixe ethnique.

Sur six anthroponymes, trois sont composés de Oueld+un nom propre différent à chaque fois et trois sont des noms appartenant à trois frères martyrs issus de la même famille.

Oueld BEY Habib

Oueld Frères MAHI

AISSA Belkacem

Oueld DJELLOUL Mohamed

Oueld SALAH Belmhel

Oueld SALAH Miloud

Oueld SALAH Ahmed

10.3. Les anthroponymes composés de « Frères »

Ces noms rendent hommage à des personnes de la même famille ayant participé à la guerre de l'indépendance pendant la période coloniale. On pourrait dire que le fait de nommer les rues par leurs noms est une façon de leur rendre hommage pour leur fidélité et leurs sacrifices, c'est une façon de rappeler les générations d'après l'indépendance de ce que les ancêtres ont fait pour libérer ce pays.

Frères MEHIEDINE

Frères BOUKHATMI

Frères BOUCHAA

Frères CHOUIBRINI

Frères ALLILECHE

Frères BENDHIBA

Frères GOUAICHE

10.4. Les anthroponymes des militaires algériens

Colonel AMIROUCHE

Commandant Abderrahmane Mira

Colonel LOTFI

Comandant ZAGHLOULE

Colonel HAOUES

Le colonel Amirouche¹ est le plus connu, son vrai nom est Ait Hamouda (1926- 1959) né le 31 Octobre 1926 0 Tassaft- ouagmoun (douar des Ait – Ouacif), petite localité du Djurdjura. Adhérent du PPA – MTLD en 1947, il entre à l’OS en 1948.

Amirouche est arrêté et incarcère en 1947, il entre à l’OS en 1950 ; lorsque la répression s’abat sur les militants de l’OS, il se rend en France. Il milite à Paris dans la Kasma du quinzième arrondissement du MTLD qui une fois rentré en Algérie en Décembre 1954 Amirouche prend contact avec les maquis FLN de la région d’Ouacifs.

Le 28 Mars 1959, entre Djelfa et Boussaâda au cours d’un combat qui oppose 40 Djounouds (soldats) à 2500 Soldats Français.

Amirouche fut tué avec Si Haouès.

10.5. Rue Abderrahmane Mira²

Né en 1922 à Beni Mellikeche en Kabylie, il est issu d’une famille de paysans pauvres, c’est alors qu’il entre au MTLD en 1951. Il gravit rapidement les échelons de responsabilités dans l’ALN. Muté dans la vallée de la Soummam en 1955 ; il accède au grade de capitaine en 1956. Abderrahmane Mira est envoyé en wilaya VI après la mort de si Chérif et nommé Commandant. Il franchit la ligne Maurice en Février 1959 et rejoint la wilaya III. In fatigable, dur pour lui – même comme pour ses hommes, Mira est tué au combat le 06 Novembre 1959 au nord d’Akbou à la tête de ses commandos.

Ces noms sont ceux des martyrs qui se trouvaient à la tête du corps militaire algérien de 1954 et qui planifiaient les attaques et les contres attaques citadines contre le colonisateur.

Les rues qui portent ces noms ont pour but de rappeler aux générations d’après l’indépendance la fidélité et les sacrifices de ces militaires qui ont lutté avec bravoure et courage.

10.6. Les composés de « SIDI »

Parmi les anthroponymes les plus récurrents à Mostaganem, nous pouvons situer la désignation honorifique Sidi « Mon maître » et ses formes contractées Sidi / Si servent généralement à désigner la lignée maraboutique. L’équivalent féminin de ce titre est la désignation Lala « Maîtresse ou sainte ».

¹ Dictionnaire biographique. Mémoire Algérienne, Cheurfi (Achour). Edition Dahlab, 1960, P 110.

² Dictionnaire biographique. Mémoire Algérienne, Cheurfi (Achour). Edition Dahlab. P 128.

IL faut préciser que les noms composés de « Sidi » ne sont pas des odonymes officiels mais officieux, c'est des noms de personnes vénérées qui à travers le temps sont devenues des noms des lieux.

Sidi BELHAWA

Sidi ABDELLAH

Sidi OTHMANE

Sidi BOUZOUINA

Sidi DJEBLI-MOHAMED

Sidi MDJEDOUBE

Ces noms sont ceux des poètes musulmans qui rédigeaient en arabe dialectal des poésies au niveau desquelles ils s'attaquaient à toute tentative coloniale d'apostasie en rappelant aux enfants ainsi qu'aux jeunes qu'ils enseignaient les vertus de l'islam et l'importance de vivre en liberté et de lutter comme ont déjà lutté les musulmans depuis l'époque du prophète.

Donc ces personnalités islamiques respectées manifestaient un autre type de lutte à travers leurs rédactions à la fois sages et significatives.

10.7. Les composés de « Abd »

(Serviteur de) suivie d'un qualificatif de dieu. « Abd » en arabe classique est une caractéristique du système d'appellation anthroponymique arabe qui relève spécifiquement de l'onomastique musulmane.

La permanence anthroponymique, survivance du système de nomination arabe, se trouve notamment dans de nombreux patronymes à coloration religieuse. En effet l'avènement¹ de l'Islam a eu une influence considérable sur le vocabulaire des noms propres qui sont en grande majorité d'inspiration religieuse. L'une des caractéristiques principales de l'anthroponymie algérienne est notamment la place importante qu'y tiennent les noms divins mais aussi tout le vocabulaire inspiré de la religion.

¹ GIMARET (D), 1988, Les noms divins en Islam, exégèse lexicographique et théologique, éd du CERF, Paris, P448.

Place ABDELKRIM

Rue ABDELMOUMENE

Rue ABDELAOUI

Rue ABDELOUAHEB

Ces patronymes étaient et sont encore fréquemment usités comme prénoms ou noms individuels (D GIMARET, 1988)

Ils sont construits sur la base « Abd » accompagnée le plus souvent d'un des 99 qualificatifs (sifat) de dieu qui le décrivent dans ses multiples qualités.¹

Dans la pratique courante, ces qualificatifs dépassent ce nombre car bien souvent l'imagination et la créativité individuelle en produisent bien d'autres.²

Dans la tradition islamique, toutes les réalisations sont possibles, excepté celles qui ont recours à l'usage de qualificatifs négatifs. Ces formations rappellent un rapport d'adoration, de vénération de dieu, de soumission de l'homme à dieu³ et d'invocation de dieu. « Mémoriser, réciter la liste de ces noms, les méditer, invoquer dieu par eux ; conformément à la recommandation qui en est faite dans le coran (7.180) est une des expressions privilégiées de la piété musulmane. » précise Gimaret (1988 :7). Or, comment mieux vénérer dieu qu'en attribuant à ses enfants l'un de ses qualificatifs ? Dans la symbolique sociale, ces noms théophores sont doués d'un pouvoir magique de protection des individus auxquels ils sont attribués.

Au début de l'avènement de l'Islam, le nom théophore le plus répandu était Abd Allah « Serviteur de dieu », puis de plus en plus, les noms formés du terme « Abd » et de l'un des divers attributs de dieu se répandirent. La donation de ce nom théophore vise à transmettre une qualité donnée à la personne nommée.

10.8. Les odonymes formés avec« BEN »

Ces noms sont ceux des martyrs algériens

Rue BEN AICHA

Rue BEN ABDRAHMENE

Rue BEN Ali

Rue BEN AMOUR

Rue BENAMOR

¹ GIMARET « Ils sont en fait, des qualificatifs (Sifat), décrivant dieu sous ses multiples aspects : « Le très Puissant », « le bien formé », « le créateur », « le juste », « le bienfaisant », « le donateur », le très Indulgent » Etc.

² Les procédés de nomination existent depuis l'événement de l'Islam.

³ GIMARET (D) : « Pour un musulman, la liste des noms divins est comme un résumé d'un livre saint.

Rue BENATEUR
Rue BEN AOUED
Rue BEN BAREK
Rue BEN BERNOU
Rue BEN DERBOUZ
Rue BEN DOUBA
Rue BEN GUETTAT
Rue BEN HABIBA
Rue BEN HADJ
Rue BEN HADOU
Rue BEN HADJA
Rue BEN HAMADA
Rue BEN SEKOUMA
Rue BEN SAHA
Rue BEN HANDOUZ
Rue BEN KADDA
Rue BEN KARDEKH
Rue BEN MIMOUNE
Rue BEN MOUSSA
Rue BEN SAEDOUNE
Rue BEN SAID
Rue BEN SAIH
Rue BEN SALEH
Rue BEN SALEM
Rue BEN SIKADDOUR
Rue BEN SLIMANE
Rue BEN SMAINE
Rue BEN TEDLAOUTI
Rue BEN TENSSI
Rue BEN YAHIA
Rue BEN YETTO
Rue BEN YEZZA
Rue BEN HAMOU

« *BEN* » variante dialectale en Ibn « *filis de* » indique la relation qui existe entre un fils et son père. Cette particularité accompagne soit un prénom, soit un nom indiquant la fonction d'un des parents par lequel il est désigné ou le caractérisant (surnom ou sobriquet) et même des diminutifs ou hypocoristique. Ces personnes citées ci-dessus sont des martyrs algériens.

10.9. Les composés de « BOU »

« *BOU* » de l'arabe classique « *abu* », en français « père de ».

Rue BOUAFFIA

Rue BOUALEM

Rue BOUAZZA

Rue BOUBAKEUR

Rue BOUCHAREB

Rue BOUDJA

Rue BOUDJEMAA

Rue BOUHALI

Rue BOUHRIRA

Le laqab peut être directement construit sur la base de l'énonciation de la caractéristique et ce, par l'utilisation d'un qualificatif d'une périphrase descriptive. Ce sont également des noms composés de la base « *bou* » / « *abou* » qui indique la possession, l'appartenance d'une chose à quelqu'un. « *BOU* » précise aussi l'expression d'une particularité physique ou morale d'une personne.¹

Il a le sens de « l'homme à, celui à ». Dans ces cas, nous avons affaire à des sobriquets ou surnoms individuels. Ces créations populaires s'inspirant d'une caractéristique physique ou morale (défaut, anomalie ou même qualité) perceptible chez une personne, étaient des pratiques très courantes dans la mentalité arabe et remonteraient à l'époque des prophètes.

¹YERMECHE Ouerdia, « Le patronyme Algérien : essai de catégorisation sémantique », in Nomination et Redénomination, 1999, p77.

10.10. Les cités sans noms

800 Logements

300 Logements

348 Logements

600 Logements

400 Logements

200 Logements

Ces nouvelles cités ne portent pas un nom mais tout simplement un chiffre indicateur du nombre de constructions récentes dites « *bâtiments* » « *API* » ou « *bazar* » par les locuteurs à Mostaganem.

On pourrait ajouter à cette liste de nominations récentes les noms suivants purement arabes qui ne relèvent pas des anthroponymes tels qu'on les a remarqué dans les redénominations dans la période post-coloniale mais plutôt de la commémoration d'une décennie dite noire de l'histoire récente de l'Algérie celle du terrorisme. Elle peut révéler des qualités ou des défauts intellectuels ou moraux, des particularités physiques, désigner des coutumes vestimentaires, des objets que l'on porte sur soi ou encore la compagnie habituelle de certains animaux, faire allusion à un goût particulier ou à incidents de la vie. « *CHERIGUEN F, 1993* »¹

On peut citer les noms des lieux suivants : Ce sont les odonymes contemporains
« *Hay essalem* », en français « *la cité de la paix* ».
« *Hay el wiam* », en français « *la cité de la solidarité* ».
« *Hay el huria* », en français « *la cité de la liberté* ».

¹ *CHERIGUEN (F), 1993, OP.CIT p24.*

11. Les noms officiels français

11.1. Répartition thématique

11.1.1. Le total des noms officiels français : 276

Sur 276 noms officiels français, 17 sont commémoratifs, 11 sont des noms de militaires, 04 sont composés de « *saint* », 15 sont composés à partir des noms des fruits, 11 sont des cités sans noms, 03 sont des noms indiciels, 04 portent les noms des grandes villes européennes ou françaises, 04 portent les noms des grandes villes étrangères et algériennes et 06 sont des noms demeurés arabes pendant la période coloniale.

11.1.2. Le tableau récapitulatif

Le nombre des noms commémoratifs	Le pourcentage
17	6,15%

Le nombre des anthroponymes formés à partir des noms de militaires français	Le pourcentage
11	3,98%

Le nombre des anthroponymes composés de « <i>saint</i> »	Le pourcentage
04	01,44%

Le nombre des toponymes formés à partir des noms des fruits	Le pourcentage
15	5,43%

Le nombre des cités sans noms	Le pourcentage
11	3,98%

Le nombre des noms indiciels	Le pourcentage
03	01,08%

Le nombre des noms formés à partir des noms des grandes villes européennes ou françaises	Le pourcentage
04	01,44%

Le nombre des noms formés à partir des noms des grandes villes arabes ou Algériennes	Le pourcentage
04	01,44%

Le nombre des noms restés arabes	Le pourcentage
06	02,17%

Le système dénomiatif français est composé fondamentalement des noms commémoratifs qui ont pour but la mémorisation des évènements historiques qui sont importants pour le colonisateur, suivis par les noms formés à partir des noms des fruits qui se trouvent dans chaque région.

Par exemple « *les citronniers* » par rapport aux citrons qui se trouvaient dans la région, « *raisin- ville* » par rapport au raisin...

12. Les noms officiels Algériens

12.1. Répartition thématique

12.1.1. Le total des noms officiels algériens est : 299

Sur 299 noms officiels, 271 sont des noms des martyrs, 40 sont composés de « *Ben* », 09 sont commémoratifs, 06 sont composés de « *Oueld* », 09 sont composés de « *Frère* », 06 sont composés de « *sidi* », 04 sont composés de « *Abd* », 09 sont composés de « *Bou* », 06 sont des cités sans noms.

Nombre des noms commémoratifs	Le pourcentage
09	03,01%

Les anthroponymes des noms de martyrs	Le pourcentage
271	90,63%

Les anthroponymes composés de Oueld	Le pourcentage
06	02%

Les anthroponymes composés de Frères	Le pourcentage
09	03,01%

Les anthroponymes composés des noms des militaires Algériens	Le pourcentage
04	01,33%

Les anthroponymes composés de Sidi	Le pourcentage
06	02%

Les anthroponymes composés de Abd	Le pourcentage
04	01,33%

Les anthroponymes composés de Ben	Le pourcentage
40	13,37%

Les anthroponymes composés de Bou	Le pourcentage
09	03,01%

Le nombre des cités sans noms	Le pourcentage
06	02%

La dénomination officielle algérienne est formée essentiellement des noms des martyrs qui ont participé à la guerre de libération, nommer la majorité des rues par leurs noms est une façon de leur rendre hommage et de les garder dans la mémoire collective suivie par les anthroponymes composés de « *ben* » car le lien parental est une question primordiale pour les algériens chose qui apparaît dans le système de dénomination algérien.

13. L'usage

Ce que nous constatons à partir de l'analyse du corpus c'est qu'il est riche et varié sur le plan formel mais sur le plan pratique les noms des rues usités par les locuteurs de la wilaya de Mostaganem sont limités.

Les noms qui ont résisté sont les noms qui relèvent de l'usage quotidien.

La liste mentionnée ci-dessus représente ces derniers :

13.1. Les noms officiels français qui sont toujours en usage

13.1.1. L'odonymie officielle

13.1.2. Les survivances de la période coloniale

Cité Negral

Cité Saez

Saint Charles

Saint Jules

Avenue de Renald

La Pépinière

Plateau

Rue Victor HUGO

Cochon-Ville

Boulevard de Beymouth

Rue de Lion

Raisin-Ville

Cité Aucher

Les Mandarins

Les H.L.M

Les Citronniers

Belle vue d'air

Tobbanna

13.1.3. Les nouveaux odonymes algériens

Quartier Salem (La paix)

Quartier Houria (La liberté)

Quartier Wiam (La réconciliation)

En ce qui concerne les noms officiels Algériens, il faut préciser qu'ils ne sont pratiquement pas utilisés par le locuteur Mostaganémois, ils existent uniquement sur le papier.

L'interlocuteur Mostaganémois n'a pas rompu son attachement aux noms des lieux français qui demeurent toujours fréquents et présents dans l'usage quotidien. Là encore, on doit rapporter une autre précision, c'est que les noms des lieux français ont été adaptés au système phonétique algérien (Mostaganémois) pour faciliter leur prononciation.

Pour les nouveaux noms de lieux Algériens qui ont rejoint la liste des noms officiels, ils sont remplacés par le locuteur Mostaganémois par des noms officiels.

Ce constat a été vérifié dans l'étape suivante qui consiste à faire une transcription phonétique des noms de lieux Français et Algériens qui marquent toujours l'usage actuel.

13.1.4. Odonymie de souche française dans les usages oraux actuels

La transcription des noms de lieux arabes en caractère français ou latin ou l'inverse présente énormément de problèmes car le français même au prix de certains ajouts à son système graphique, ne transcrit pas toujours de façon correcte certains phonèmes propre à l'arabe.

Ces problèmes, sont dus avant tout à la non-correspondance du système phonétique de l'arabe au système phonétique de la langue française. En d'autres termes, on dira que la langue française ne possède pas dans son système phonétique tous les sons appartenant à l'arabe.

C'est ce que nous pouvons constater à partir du tableau comparatif des différents Phonèmes appartenant aux deux langues que nous avons dressés ci-dessous :

Alphabet phonétique arabe	Alphabet phonétique français (équivalence)	Alphabet phonétique arabe	Alphabet phonétique français (équivalence)
a	a	L	L
i	i	m	m
u	u	n	n
a :	a :	f	f
i :	i :	q	/
w	w	k	k
b	b	r	r
t	t	z	z
dz	/	h	/
x	/		
d	d		
s	/		
s (emph)	/		
d (emph)	/		
t (emph)	/		
R	R		

Le tableau indique que sur 32 phonèmes appartenant à l'arabe, correspondent 17 phonèmes appartenant à la langue française.

De ce tableau, nous pouvons constater :

- L'absence de consonnes emphatiques (d- r -s -z -t) ; de consonnes spirantes (-) ; de vélaires fricatives (x-) et d'autres consonnes telles : q- h- h - - - t – dz...

Il est à noter que la non- correspondance des systèmes phonétiques des deux langues : arabe et française a engendré par conséquent une défektivité au niveau de la transcription orthographique des toponymes arabes : « les divergences d'orthographe, parfois importantes apparaissent entre les différents décrets promulgués à la suite de différents recensements qui ont eu lieu depuis l'indépendance ».¹

¹ Brahim ATOUI « Les écritures sur une carte ». In Bulletin des sciences géographiques. Spécial toponymie, op.cit, p8.

14. Les noms officiels français

14.1. La réalisation graphique

14.2. La réalisation phonétique

NEGREL	(negral)
SAEZ	(sais)
SAINT CHARLES	(saSal)
SAINT JULES	(sajul)
L'anvenue de RENALD	(lavenenar)
PLATEAU	(plato)
Victor HUGO	(tirigu)
Cochon-ville	(coSovil)
La belle montée	(beymut)
Cité AUSHER	(citiuSi)
Rue de LYON	(rudliu)
Les citronniers	(citroni)
La belle vue d'air	(belvuder)
Top Haneh	(tubana)

En ce qui concerne le résultat de la transcription phonétique, la première remarque à faire est que ces noms de rues sont complètement modifiés du point de vue de la prononciation.

Alors comment peut-on expliquer ces variations linguistiques ?

Nous pouvons dire que désormais ces noms ne peuvent plus être considérés comme des noms français parce qu'ils ont été modifiés de façon à s'adapter au système phonétique algérien qui diffère largement du système vocalique français. Ces derniers ont été inconsciemment arabisés dans le but de faciliter leur usage.

C'est pour cela que « l'avenue de Renald » est prononcée « lavenenar » par l'ensemble des interlocuteurs de Mostaganem dans une tentative d'arabisation de ce mot français. Dans les toponymes, les variations sont neutralisées à l'écrit mais peuvent persister dans les usages oraux.

Une étude comparative

1. Une étude comparative entre les odonymes français et les odonymes arabes « algériens »

En comparant les deux listes que nous avons établi au début, nous avons constaté qu'il y a des points de ressemblance et des points de dissemblance entre les noms de souche arabe et les noms de souches française.

1.1. Les points de ressemblance

1.1.1. Un tableau comparatif

Les odonymes français comportent	Les odonymes arabes comportent
Les noms commémoratifs	Les noms commémoratifs
Les noms de militaires français	Les noms de militaires algériens
Les noms composés de « Saint »	Les noms composés de « Sidi »
Les alphanumériques	Les alphanumériques

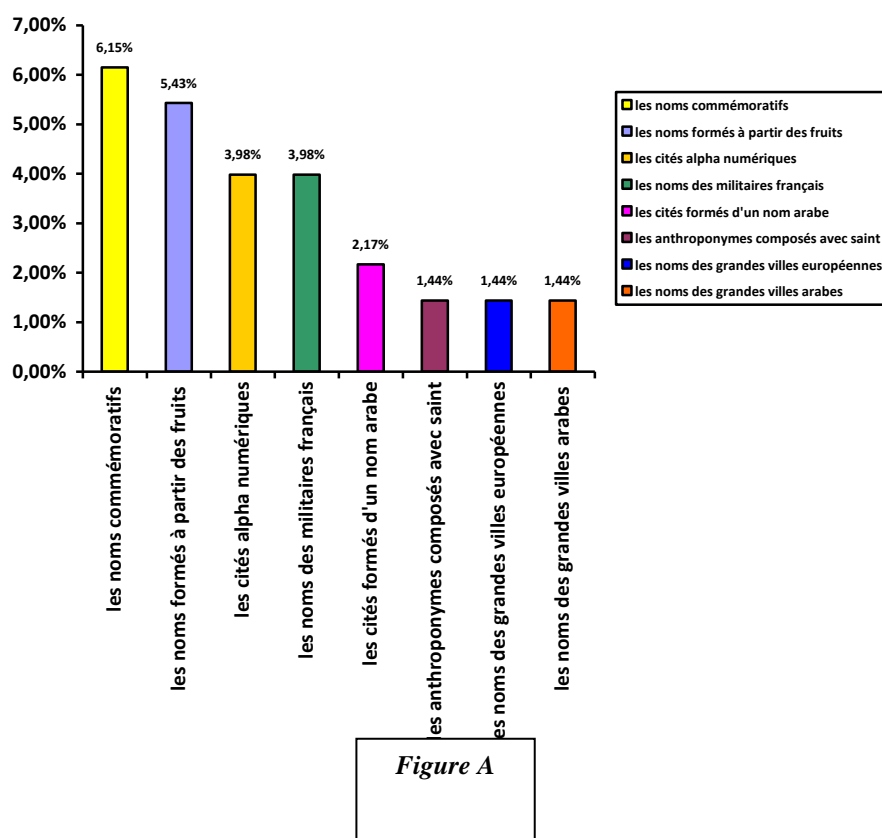
1.1.2. Les points de dissemblance

Les odonymes français	Les odonymes arabes
-	Les noms composés de « ould »
-	Les noms composés de « frères »
-	Les noms composés de « Abd »
-	Les noms composés de « Bou » et « Ben »

En se référant au tableau comparatif que nous avons constitué à travers le corpus recensé on remarque que le système dénomiatif français et algérien n'a pas le même système de représentation onomastique.

Ce que nous remarquons à partir des baromètres des noms de souche arabe c'est que le nombre le plus élevé dans le système dénommatif algérien est celui des martyrs, le deuxième est celui des composés de « ben », ensuite on trouve les noms commémoratifs, les noms composés de frères et les noms composés de « bou » en un nombre égalitaire, idem pour les noms composés de « ould », « sidi » ainsi que les alphanumériques. Le nombre le moins élevé est celui des noms des militaires algériens et les composés de « abd » qui partagent le même pourcentage.

1.1.3. Les noms de souche française



En ce qui concerne les baromètres des noms de souche française, il est à noter que le pourcentage le plus élevé est celui des noms commémoratifs qui rappellent des événements historiques.

Le pourcentage le moins élevé est celui des noms indiciels tandis que les anthroponymes composés de « saint », les noms des grandes villes européennes ou françaises tels que « Rue de Nantes », « Rue de Paris » et les noms des grandes villes arabes ou algériennes tels que « rue d'Algérie », « rue de Tunisie », sont en nombre égalitaire, c'est-à-dire qu'on a trouvé le même pourcentage, idem pour les noms des militaires français et les cités alphanumériques qui ont le même pourcentage.

1.1.4. Les noms de souche arabe

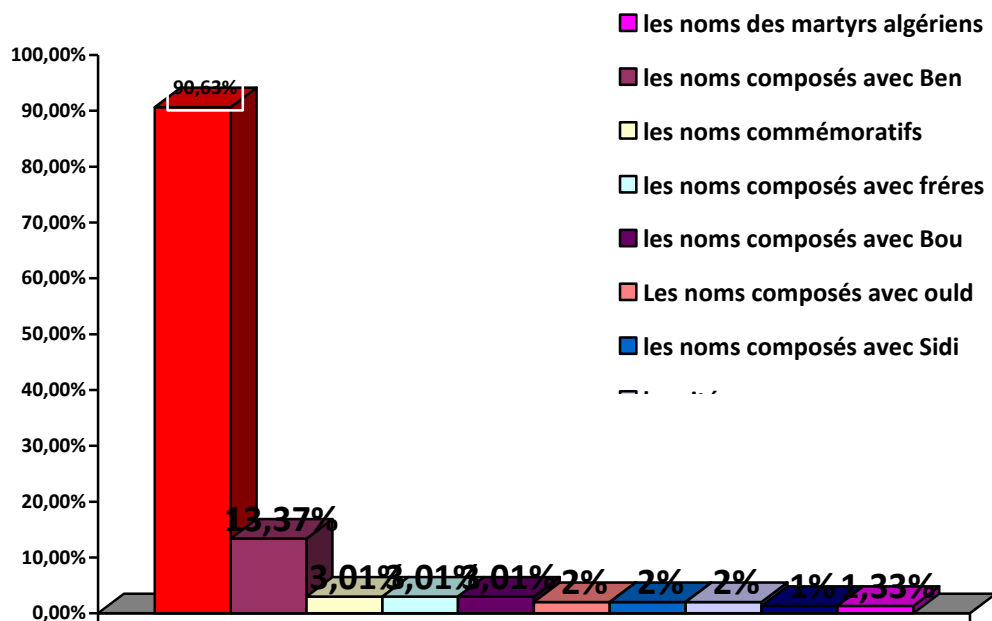


Figure B

Conclusion

Au cours de ce travail, nous avons analysé plus que 575 toponymes provenant de différents apports linguistiques. Nous les avons classés en couches historiques en partant de la plus ancienne à la plus récente. Ainsi dit, nous avons obtenu des noms de lieux de souche arabe et française.

Cette répartition effectuée à partir d'une analyse morpho-sémantique et phonétique assez rigoureuse, indique que la formation de la toponymie du Mostaganémois est le résultat d'un passé très mouvementé, d'invasions successives et de conquêtes.

Certes, la toponymie de cette région, nous offre fondamentalement trois couches historiques à savoir le turque, le français et l'arabe.

L'analyse sémantique ou interprétative nous a permis de constater que les habitants de Mostaganem, malgré des siècles d'invasions, sont restés fidèles à leurs mœurs, à leur mode de vie rural, comme à la coutume et habitat. Ceci apparaît nettement à travers les dénominations toponymiques, qui se présentent sous forme de noms commémoratifs, de noms des martyrs algériens, de noms qui montrent l'importance des liens familiaux tels que « *sidi, oueld, ben et bou* », des noms qui montrent l'attachement à la religion tels que « *abd* »...

Notons aussi que les noms de lieux de la région de Mostaganem présentent une certaine variation au niveau des parlers. On y remarque des changements de nature sémantique mais aussi de types phonétique et morphologique.

L'impact du français sur la langue arabe fut très fort. Ceci apparaît à travers l'odonymie de souche française dans les usages oraux actuels.

Ce qu'il faut retenir de tout cela c'est que la toponymie officielle de Mostaganem est fondamentalement arabe, partiellement française malgré le nombre considérable de vocables recensés.

Au sujet de la transcription française et/ou francisée des noms de lieux d'origine arabe, des mesures doivent être prises pour la mise en place d'une commission officielle de toponymie.

Cette commission aura pour tâche de normaliser la nomenclature toponymique de l'Algérie et d'arrêter un système de transcription du caractère arabe en caractère latin.

Le patrimoine toponymique représente une richesse à sauvegarder, c'est pourquoi nous recommandons

Aux autorités concernées d'agir en collaboration avec des linguistes et des spécialistes en toponymie afin de prendre des mesures urgentes dont, la mise au point d'un dictionnaire

Des noms géographiques comportant une nomenclature complète et détaillée de l'ensemble des toponymes du territoire algérien.

Pour conclure, nous dirons qu'on ne peut pas répondre à toutes les questions que nous avons posé au début de notre travail mais nous pouvons dire en dépit de notre brève analyse que la particularité des noms de rues Français ou Algériens est que tout les deux sont formés essentiellement de noms de personnes que ce soit des personnalités littéraires, militaires ou chercheurs pour les français ou bien militaires et militants Algériens pendant la période coloniale.

Nous pouvons rajouter aussi que le choix des noms de rues des deux corpus « français et algérien » est un choix politique dont les intentions différent.

Pour les Français ce choix représente l'une des stratégies coloniales mises en place pour effacer l'identité arabo-musulmane des Algériens et installer définitivement les règles de base de l'administration et du régime coloniale dans le but d'y rester pour toujours.

Pour les Algériens, la liste des noms de rues qu'ils ont installé après l'indépendance représentait un acte identitaire, une confirmation de l'identité musulmane, un geste national de résistance et de fidélité à la mémoire collective de l'histoire locale.

Index des rues

1. Les noms officiels algériens

Rue ABASSA Mohamed

Rue ABBOU Mohamed

Rue AYACHI Abdelkarim

Rue ABDELMOUMENE Abdelkader

Rue ABED Mohamed

Rue ABED Mohamed

Rue ABDELAOUI Abed

Rue ABDELAOUI Hadj

Rue ABDELBAKI Abdelouahab

Rue OUADDAH Adda

Rue AMMOUR ALLAM

Rue ALLOUACH Miloud

Rue AMMAR Mohamed

Rue AMMAR Abdelkader

Rue AMMAR Mansour

Rue BELMEHAL Ammar et Zaouaoui

Boulevard BELPMEHAL Ammar et Hadj Mohamed

Avenue AMMAR Hamida

Rue BOUDALI Amarra

Square AMMARI Mohamed Sghir

Rue AMMOUR Cadet

Rue AMMOUR Mohamed

Rue AMMOUR Ahmed

Rue ATTELI Habib

Rue ATTOU MOHAMED

Rue AYACH Brahim

Rue AYACHI Belhadj

Rue AZZA Abdelkader

Rue AZZA Ahmed

Rue AZZOZ Mohamed

Rue BEHILLID Belahoual Mohamed

Rue BELAHOUAL Belahoual

Rue BELAMECHE Mohamed

Rue BELARBI Makhlouf
Rue BELARBI Mibarek
Rue BELBACHIR Hammou
Rue BELBACHIR Miloud
Rue BELAYACHI Ali
Rue BELDJILALI Ghali
Rue BELHADJ Hamida
Rue BELHAMRI Mohamed
Rue BELKACEM AHMED
Rue BELKHATEM Abdelkader
Rue BELKHEIR Boubeker
Rue BELMEHEL Charef
Rue BELOUDEN Abdelkader
Rue BELOUASSEKH Belkacem
Rue BENABDERAHMEN Abdelkader
Rue BENAICHA Abdelkader
Rue BENAIED Bendhiba
Rue BENAIED Ouaddah
Rue BENALI Ahmed
Rue BERRAMANE Abdelkader
Rue BENAMOUR Mehieddine
Rue BENATTOUR Charef
Rue BANAOUED Said
Rue BENBAREK Abdelkader
Rue BENBERNOU Mohamed
Rue BENBERNOU Touati
Rue BENDERBOUZ Ahmed
Rue BENDOUBA Mohamed
Rue BENDOULA Arbi
Boulevard BENGUETTAT
Rue BENHABIBA Lahcen
Rue BENHADDI Mohamed
Rue BENAIDOUNI Touati
Rue BELARBI Abdelkader

Rue BENSABA Okacha
Rue BENHANDOUZ Abdelkader
Rue BENKADDA Tayeb
Rue BENKARDEKH Mohamed
Rue BENMIMOUNE Miloud
Rue BENMOUSSA Kaddour
Rue BENSSAEDOUNE Manaour
Rue BENSSAEDOUNE Habib
Rue BENSABID Mohamed
Rue BENSABIH Ghali
Rue BENSABIH Sadek
Rue BENSABEH Mohamed
Rue BENSSALEM Ammar
Rue BENSABKADDOUR Mohamed
Rue BENSABKADDOUR Abdelkader
Rue BENSLIMANE Charef
Boulevard BENSABMAINE Charef
Rue BENTADLAOUTI Ghali
Rue BENTENSSI Allal
Avenue BENYABIA Belkacem
Rue BENYATTOU Slimen
Rue BENYAZZA Abdallâh
Rue BENYAZZA Habib
Rue BERRAKECH Abdelkader
Rue BERRAISSE Abdelkader
Rue BESSAKRI Hachemi
Place BORDJI Ammar
Rue BOUAFFIA Okacha
Rue BOUALLEM Mohamed
Rue BOUAZZA Abdelkader
Rue BOUBAKER Abdelkader
Rue BOUHAREB Nasser
Rue BOUDJA Ammar
Rue BENHAMADA Sadek

Rue BENSAKOUMA Abdelkader
Rue SGHEIR Charef
Rue SGHEIR Mohamed
Rue SENOUCI Adda
Rue SNP Ahmed Ibn Cheikh
Rue TAHLAITI Othman
Rue IBN LABIAD Tahar Nasser
Rue TAHRI Laroubi
Rue TAYEB Mohamed
Rue TOUHAMI Ahmed
Rue TOIL Mohamed
Rue TOUMI Mohamed et Benmhel
Rue YEKHLEF Charef
Rue ZAHAF Hammou
Rue MESKINE Fellouh
Rue MESSAHEL Abdelkader
Rue MEZIANE Mokhtar
Rue MOKHTARI Ghali
Rue MOGHTIT Mohamed
Rue MOFFOUK Ahmed
Rue MOULAY Hassan Henni
Rue MOUMEN Habib
Rue MOUSSA Abdellah
Rue MOUSSA Abdelkader
Rue MOUSSA Belmhel
Rue MOUSSA Tayeb
Boulevard KARA MUSTAPHA Muphti
Rue LAKHDAR Nasser
Rampe NEBARI Bendhiba
Rue NEFFOUSSI Othmane
Rue ONDJLI Saada
Rue OUAFI Madani
Rue OKRAF Mohamed
Square BOUDJEMAA Ammar

Rue OUKRAF Mohamed
Rue DAHMANE Mokhtar
Rue DALLI Abdelkader
Rue DELLALI MUSTAPHA
Rue DERKAOUI Mohamed
Rue DILMI Tayeb
Rue DJELLOUL Bendhiba
Rue DJALTI Arribi
Rue DREY Aissa
Rue EDDAIJ Mohamed
Rue EMIZZIANE Kadda
Rue EMIR ABDELKADER
Rue Famille BENZOHRA GHALI
Rampe FEDDAG Lakhdar
Rue FERRAH Abdelkader
Rue FETTAS Mohamed
Rue Frères MEHIEDDINE
Rue Frères MAHI
Rue Frères BOUKHATMI
Rue Frères BENCHAA
Rue Frères GUOUIBRINI
Rue Frères ALLILICHE
Rue Frères BENCHEIKH
Rue Frères BENDHIBA
Rue Frères GOUAICH
Rue GHENISSA Lahcen
Rue GHOURINI Abed
Rue GHOURI Benouada
Rue GOUMIDI Abdellah
Rue GOUMIDI Khouder
Rue BOUCHE Hammou
Rue GUENZOU Khalifa
Rue GUERRAOUI Mohamed
Rue HADDAD Miloud

Rue OUELD AISSA Belkacem
Rue GHANEM Mahieddine
Avenue OUELD AISSA Belkacem
Rue OUELD BEY Habib
Rue OUELD DJELLOUL Mohamed
Rue OUELD SALAH Ahmed
Rue OUELD SALAH BELMHEL
B.D OUELD SALAH Miloud
B.D Pasteur MARTIN LUTER KI
Place 1^{er} Novembre 1954
Rue de Palestine
Rue REZGUI Ammar
Rue Jérusalem
Rue SAADI Djilali
Rue SAFI Abdelkader
Rue Saadani Belkacem
Rue SAADOUNE Arbi
Rue SALAH Youssef
Rue SATTAL Djillali
Rue BOUKHALAL DAOUJJI Abdelkader
Rue BOUKHODMI ABDELHAMID
Rue BOUKHODMI Sid Ahmed
Rue BOURASS Belkacem
Rue BOUSSOUAF Abdelkader
Rue BOUSSOUAF Miloud
Rue BOUZAGHOU Djelloul
Rue BOUZID Mohamed
Rue BRIDJA TOUATI
Rue CHAKOR DJELTIA Tahar
Rue CHEBIL Mohamed
Avenue CHEIKH Said
Rue HSSAINE Mohamed
Rue BENKANZOULA Mohamed
Place BOUKHLEF Benchaa

Rue CHIKHAOUI Mohamed
Rue HADROUKA Djelloul
Rue CHERGUI Abelkader
Rue MANSOURI Benabdellah
Rue CHEIKH IBN DINNE ZERROUKI
Rue KHELIFA Hanane
Rue DUNAN Henry
Rue KADRI Abdelkader
Rue KADOUR Arbi
Rue KARBADJI Mansour
Rue KARDACHE Abdelkader
Rue KATROUSSI Mohamed
Rue KHELIFA Mohamed
Rue KHELIFA Makhlouf
Rue KRIDECHE Mohamed
Boulevard KROMBA Belmhel
Rue MADANI Ammour

Le corpus de Mostaganem n'est pas seulement formé des rues mais également de quartiers.

Leur particularité est qu'ils ne sont pas précédés par le mot « rue », on les reconnaît directement par les noms propres arabes quand on parle d'un usage officiel et par les noms propres français ou des appellations indicielles quand on parle d'un usage officieux. Cela va être détaillé dans la phase analytique.

1.1. Les quartiers

Hamou BOUTLELIS

DIDOUCHE Mourad

El mokrani

BORDJI AMMAR

Commandant ZEGHLOULE

Abdelmalek RAMDANE

Colonel LOTFI

Abane RAMDANE

DJEBLI Mohamed

BENMHIDI LARBI
MATMORE
ZIGHOUT Youssef
TIDJDITT
BENBOULAIID MUSTAPHA
AISSAT Idir
ZAHANA AHMED

Il est important de rappeler que depuis l'indépendance la liste des noms de rues n'a pas cessé de subir des changements en matière de qualité « la transition des noms français ou noms arabes » et de quantité « le nombre qui n'a pas cessé d'augmenter ».

Au niveau des nouvelles cités, on remarque qu'il y a quatre types de noms, les noms propres, les numériques, les noms indiciels et les noms commémoratifs qui ont un lien avec un événement historique.

1.2. Les nouvelles cités

CHEMOUMA : Cité BENCHENNI

800 Logements

300 Logements

348 Logements

600 Logements

200 Logements

KHARROUBA

RADAR

HOURIA

Cité 5 Juillet : Cité Haram Alikoume

On remarque qu'au niveau des nouvelles cités il y a deux dénominations officielles qui sont connues beaucoup plus par leur usage officieux.

Par exemple « La cité BENCHENNI » est connue par le nom de « CHEMOUMA » qui est très usé par les interlocuteurs de Mostaganem, ce dernier est le pseudonyme d'un martyr Algérien.

« La cité 5 Juillet 1962 » qui mémorise la date de l'indépendance est connue beaucoup plus par l'appellation de « Cité HARAM ALLIKOUM » qui était au début une expression

relevée du discours du président « *CHEDLI* » lors de sa visite pour voir les constructions achevées sur une terre cultivable ce qu'il trouvait regrettable, et qui est devenue après une anecdote puis une dénomination officieuse très usée par les habitants de la région.

1.3. Les repères religieux pour la région

Sidi Abdellah

Sidi Othman

Sidi Bouzouina

Sidi DJEBLI Mohamed

Sidi Madjedoub

Le degré d'importance des lieux diffère d'une personne à une autre selon la représentation historique et surtout spirituelle et cela quand l'appellation commence par le mot « *Sidi* » qui signifie en arabe « *Maître* ».

Les anciens quartiers qui commencent par « *Sidi* » sont des lieux saints qui ont une signification religieuse et qui sont régulièrement visités par la population locale.

2. Les noms officiels français

Rue Maréchal Galien

Rue CHAVEZ

Rue du BAZAIL

Rue d'Osas

Rue FOUCAULD

Rue du 2^{ème} Tirailleur

Rue VERDIN

Rue LA FERRIERE

Rue Pierre LOTTI

Rue BARRA

Rue BAYARD

Rue Boileau

Rue Pierre CURIE

Rue CALMETTE

Rue CHARLEMAGNE

Boulevard CARNOT

Route BELACEL

Rue DURY
Square de Tidjitt
Rue DUROC
Rue CAMBON
Rue Roland CAROSS
Rue SEVIGNE
Rue MOISE
Rue PHYTAGOR
Rue des Citronniers
Rue le Notre
Cité NEGREL
Rue Alphonse DAUDET
Rue N°64
Rue LAPASSET
Rue L 'ESPLANADE
Rue LULLI
Rue DE LA BRUYERE
Rue VONDOM
Rue CHAMPLIN
Rue HERICOURT
Rue CASTELNEAU
Rue D'AJACCIO
Rue Auguste BORRIES
Rue Maginot
Rue BLAUSSYLLE
Rue PHYTREN
Rue Louis BARTHOU
Rue TOLEDE
Rue OUDINOT
Rue JOINVILLE
Rue Champ de terre
Rue Jurin DE LA GRAVI
Avenue de la 1^{ère} LIGNE
Rue BALZAC

Rue Monge
Rue INKERMAN
Rue GRANDE
Rue Marcel GERDAN
Rue RABELAIS
Rue TREVIS
Rue LA VIGERIE
Rue BOSQUET
Rue DUQUESNE
Rue DUPERRE
Rue FERDINAND BUISSAN
Boulevard du corps expéditionnaire français
Rue N°16
Rue Riche lieu
Rue N°74
Rue BOSSU
Rue DE NANTE
Rue N°55
Rue de LA MOSQUEE
Rue SAY
Rue LAKANAL
Rue DE PARIS
Rue D'ESSEX
Rue LAMORCIERE
Rue MICHELET
Rue DES ORANGERS
Rue Saint ONDRET
Rue JOUVET
Rue THIREAUT
Rue Michel FOCH
Rue OZANAIM
Rue ARISTIDE BRIAND
Rue BERANGER
Rue CHELLIF

Rue CAPITAINE BLANCHE
Boulevard Saint CHARLES
Rue Claude DE BUSSY
Rue LUYNES
Avenue ADRIEN LEMOINE
Rue LELIEVRE
Rue N°31
Rue SAUTEYRAT
Rue GAUCHER
Rue ALBERT JAUBERT
Rue N°48
Place HAUDRICOURT
Rue GUYDON
Rue LA PLACE
Rue INGRES
Rue DE BREST
Rue CASTECAL
Rue TIRMAN
Rue QUEYRA
Rue Maréchal JOFREE
Rue SEBSTEPOL
Rue Charles LE BLANC
Rue Chemin des conduites
Rue DENFERT
Rue LAPEBIE
Rue lieutenant DUMON
Rue Château BRIAND
Rue Denis PAPIN
Rue ZAOUIA
Rue AGUESSEAU
Rue BELFORT
Rue HOMERE
Rue LAMARTINE
Rue DIDEROT

Rue Henry NIGUEL
Rue DU MOULIN
Rue DE TUNIS
Route du LITORAL
Rue BERTHOLET
Rue VAGNON
Boulevard Victor HUGO
Rue LAROUSSE
Rue D'INRA
Rue BAYLE
Rue DE LIMAN
Rue TURGOT
Rue DAUMALE
Rue MIRABAU
Rue KLABERT
Boulevard Edouard ROUSSEAU
Rue N°45
Rue LION
Rue TAINIR
Rue ARCHIMEDE
Rue BERTHIER
Rue Maréchal LECLERC
Rue ROBIN
Rue VIOLETTE
Rue FRONK
Rue DANTON
B.D FRONT DE MER
Place DE LA REPUBLIQUE
Rue MONTPLAISIR
Rue GERICAUT
Rue BRANLEY
Rue BOURDALLOU
Rue n°21
Rue BEAU MARCHER

Rue BOUVINESS
Rue FRANKLIN
Rue ROUE
Rue MALAGA
Place MARCEAU
Rue SOLONIQUE
Rue BURDEAU
Rue AMPERE
Rue SUFFREN
Rue PONT
Rue Gabriel FAURE
Rue CEZANE
Rue CHANGARNIER
Rue Général GOURREAU
Rue DE LA MINA
Rue LACORDAIRE
Rue RAYNAL
Rue Dumont DURVILLE
Rampe du Génie
Rue RIVAL
Rue CHANTEL
Rue Maréchal PIERRE
Rue ROBUST
Rue Jean FIEVRE
Rue FRANK
Rue CLAUD
Rue BELLE VUE
Rue LAMARTINE
Rue LAMBERT
Rue CARNAVAL
Rue SEBASTIEN
Rue BORDALURE
Rue N°26
Rue BEAU QUARTIER

Rue BOUKLER
Rue FAILLETTE
Rue RAILLE
Rue MALAYA
Rue MARGINOT
Rue SAUVAGE
Rue BARRIERE
Rue AMIABLE
Rue SOLONEL
Rue POINT
Rue Guillaume FANET
Rue SEZAM
Rue CHAVEZ
Rue du Général GARROU
Rue DE LA SOLTANA
Rue DARU
Rue JOULE
Rue RAVIN
Rue CLAUZEL
Rue Arsène LEMOINE
Rue BORD JOLIE
Rue BLAISSER
Rue VICTOIRE
Rue RANDON
Rue Paul HARMER
Rue RAUMIRE
Rue ALSACE LAURENNE
Rue NUNGESSER ET COLI
Rue DES JARDINS
Rue DE LA CROIX
Rue VALNY
Rue CHANSY
Rue GROSSOLODE
Rue DES CIGOGNES

Rue LOUBET
Rue MANUTENTION
Rue DE MARSEIL
Rue YSER
Rue Général SERRAIL
Rue Jean BARTH
Rue SURCOUF
Rue FLORIAN
Rue THIERS
Rue LAFAYETTE
Rue d'ORAN
Rue 2^{ème} CHASSEUR D'AFRIQUE
Rue CLEMENCEAU
Rue SIG
Rue FENELON
Rue FERRY
Rue MOLIERE
Rue VILLON
Rue N°07
Rue BAZAILLE
Rue D'ALGER
Rue GIBRALTA
Rue Eugénie ETIENNE
Rue Maréchal Franchit DESPEREY
Rue MADRID
Rue Abdellah
Rue DE Tlemcen
Rue VILLARET
Rue POUSSIN
Rue LAROUSSE
Rue ALLIERE
Rue BLERRIOT
Rue Pierre RENOIT

Rue Jean MARMOSE
Rue Lieutenant KAID OMAR
Rue BLOKAUSS
Rue Frères Lumière
Avenue Maréchal DE PELISSIER
Rue GUYNEMER
Rue N°23
Rue ARGOT
Avenue ARIS
Avenue Gustave JAUBERT
Avenue N°33
Rue MEDJAHER
Boulevard Saint JULES
Rue DE LION
Rue CUVIER
Rue CHAPTAL
Rue REDOUTE
Rue NIEL
Rue PASTEUR
Rue HYPPOCRATE
Rue Docteur CHARCOT
Rue Sergent BLENDENT
Rue LUTAUD
Rue SULLY
Rue FIGUIER
Rue MONTEBELLO
Rue BIZAT
Rue MONTMAG
Rue MASSENA
Rue MARNE
Rue GOUNOD
Rue RIQUET
Rue COUBERTINE

Tout comme les quartiers officiels nommés en arabe, les quartiers officieux sont ceux qui remontent de l'époque coloniale et donc sont nommés en français.

2.1. Les quartiers

PEPINIERE

BEYMOUTH

Cité AUCHER

COCHON- VILLE

Cité COPERATIVE

Cité BORRIES

Cité SAEZ

RAYNAL

MARINE

RAISIN-VILLE

Cité NEGREL

MONTPLAISIR

Saint JULES

Cité TORRES

CARRIERES

Cité FONCIERE

Les MANDARINS

Bibliographie

Les ouvrages

SUBLET (j), Le voile du nom. Essai sur le nom propre arabe, PVF, Ecriture, Paris p.107.

MANUELA (H) « Le nom Hanas dans l'onomastique arabe », in Cahier d'onomastique arabe 1982- 1984, Ed du Centre National de la recherche scientifique. Paris. p27.

Henri DORION et Jean POIRIER, Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux, Chronama, Les presses de L'université Laval p136-137.

Henri DORION et Jean POIRIER, Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux, Chronama, les presses de L'université Laval p.137-138.

Ibid. p.14.17.48.64.99.

Salah AKIN « Pour une typologie des processus redénotatifs » p34, cité in « Noms et Renoms », Publications de l'université de Rouen, 2000.

JACOB A, 1990, « Le langage et la réalité : une approche anthropologique », in Cahier de praxématique, p23.

KLEIBER G, « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? », Langages, p23.

SIBLOT P, 1997 « Nomination et production de sens : Le praxème », in Langages, p27.

ATOUI B, « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements ?, in Nomination et dénomination, Ed CRASC, p27-28,2005.

KAHLOUCHE Rabah, « La dénomination, Redénotation », in Nom et Renom, Publications de L'université de Rouen-CNRS.

CHERIGUEN Faudel, in « Nomination et Redénotation, in Nom et Renom », Université de Rouen-CNRS.

Brahim ATOUI, « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements ?, in Nomination et dénomination des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie », Ed CRASC.

AKLEIBER G, « Pour une typologie des processus redénotatifs », op.cit.p35.

KLEIBER G, « Dénotation et relations dénotatives », in Nom et Renom Langages, La dénotation des personnes, des populations, des langues et des territoires, p77.

GUILLOREL Hervé, « Toponymie et politique », in Nom et Renom, op.cit.pp-63-64.

BENCHEHIDA Mansour, « Cahier de langue et de littérature, poétique de la ville », Numéro-4-, p153-159-163.

- BELHAMISSI Moulay, « Histoire de Mostaganem », SNED, n° d'édition 1228/82, Alger, 1982
- BODIN Marcel, « Traditions indigènes sur Mostaganem et Tigidit, BSGAO, 50, 1929, p33-18-161-184.
- A. GARDINIER , The theory of proper name, Oxford, 1940, cité par F. Armengaud, Le nom, Encyclopédie Universalis, Ed, 1985.
- J. RIVERAIN, « La protection des noms de rues », 1974.
- Laurence VIGNES, « Les noms de rues : Typologie et enjeux », in Nom ET Renom, p233-235.
- TABET (E), « Situation économique des indigènes », Oran :51 Rue des jardins 1899.
- DORION et HAMELIN, « Qu'est-ce que la toponymie ? », Chronoma, Les presses de L'université Laval, 1966.
- POSPELOV, « Qu'est-ce que la toponymie ? », p03, 1971.
- MULON, « Qu'est-ce que la toponymie ? », 1972.
- GIMARET (D), 1988, « Les noms divins en Islam, exégèse lexicographique et théologique, Ed du CERF, Paris, p 448
- GEOFFREY (Y et N), 2000, « Le livre des prénoms arabes, Al bouraq, LIBAN ».

Les dictionnaires

- Dictionnaire encyclopédique, Langue française et culture générale, Larousse, 2010, p271-339.